RAPPORT ANNUEL SUR LES LANGUES OFFICIELLES 2013-2014

DU GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Territoires du Nord-Ouest

Référence photographique de la page couverture : Tsąkui Theda, *La femme dans la chute*, Services des archives des TNO, Fonds d'archives de René Fumoleau, N-1995-002 : 10291

MESSAGE DU MINISTRE

L'usage d'une langue contribue à consolider l'identité culturelle, en plus de favoriser la réussite des étudiants, le dynamisme des familles et des collectivités, et la prospérité économique.

Beaucoup de langues et de cultures distinctes ont pris racine aux Territoires du Nord-Ouest (TNO). En fait, on y reconnaît onze langues officielles, soit l'anglais, le français et neuf (9) langues autochtones. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) s'emploie à promouvoir, à préserver et à revitaliser ces langues, ainsi qu'à enrayer la pauvreté en favorisant la santé et l'éducation des gens.

Cette année, par l'entremise du Secrétariat des langues autochtones, nous avons adopté une nouvelle approche pour la revitalisation et le renforcement des langues autochtones. En effet, les gouvernements autochtones régionaux assument désormais la pleine responsabilité du dossier de la revitalisation de leurs langues, et ils reçoivent un financement complet à cet égard. J'aimerais remercier les grands chefs, la présidente de l'Inuvialuit Regional Corporation et le président de la Nation des Métis des TNO pour leur soutien et leur collaboration pendant ce processus. La transition s'est faite sans trop de heurts, et tous les gouvernements travaillent avec ardeur pour mettre en œuvre leurs plans linguistiques.

En 2013, le GTNO a élaboré les *Normes du GTNO sur les communications et les services en français* après avoir consulté la Fédération franco-ténoise; ces normes seront utilisées par les employés du GTNO dans la prestation de services en français auprès de la population. La majorité des ministères du GTNO ont élaboré un plan quinquennal pour mettre en œuvre le *Plan stratégique sur les communications et les services en français du* GTNO.

Le présent rapport fait état des progrès que nous avons accomplis au cours de la dernière année pour promouvoir, développer, améliorer et offrir nos programmes et services dans nos langues officielles.

J'aimerais remercier les nombreuses organisations et toutes les personnes qui ont participé au succès de ces programmes et services, et qui ont contribué de ce fait à l'amélioration, à la préservation et à la revitalisation des langues officielles aux TNO.

Masi,

Jackson Lafferty
Ministre responsable des langues officielles

TABLE DES MATIÈRES

LES LANGUES OFFICIELLES EN ÉDUCATION 1

Programmes de la petite enfance 2

Foyers linguistiques autochtones 2

Enseignement axé sur les langues et les cultures autochtones 3

Centres d'enseignement et d'apprentissage 3

Programmes scolaires 3

Programme d'étude des langues autochtones 3

Éducation en français langue minoritaire et enseignement du français langue seconde 4

Formation des enseignants 5

Programme de formation des moniteurs de langues et de cultures autochtones 5

SERVICES GOUVERNEMENTAUX ET LANGUES OFFICIELLES 7

Communications avec le public 8

Traduction vers le français et vers l'anglais 8

Prime au bilinguisme et prime de connaissances linguistiques 9

Services au public 12

Langues autochtones 12

Français 18

PARTENARIATS AVEC LES COMMUNAUTÉS LINGUISTIQUES 29

Programme sur les communautés linguistiques autochtones 30

Programme d'alphabétisation en langues autochtones 31

Plans régionaux sur les langues autochtones 32

Radiodiffusion et télédiffusion dans les langues autochtones 32

Programme de subvention en radiotélévision communautaire 33

Mois des langues autochtones 33

Plan sur les langues autochtones : une responsabilité partagée 34

Secrétariat des langues autochtones **35**

Renforcement des capacités en ressources humaines en matière de langues officielles **35**

Culture et patrimoine **35**

Service de toponymie 35

Contribution aux programmes culturels dans les collectivités et soutien à la promotion des langues autochtones 36

Service des archives des TNO 37

Programmes éducatifs et de diffusion externe du musée 39

Expositions 40

Soutien envers la communauté francophone **41**

Consultation de la communauté francophone **41**

Plan stratégique sur les communications et les services en français **42**

Conseil des langues officielles et conseil de revitalisation des langues autochtones **42**

ANNEXE 1 ..... **44**

Dépenses des programmes de langues officielles du GTNO – Langues autochtones (2013-2014) 44

ANNEXE 2 ..... **46**

Dépenses des programmes de langues officielles du GTNO – Français (2013-2014) 46

LES LANGUES OFFICIELLES EN ÉDUCATION

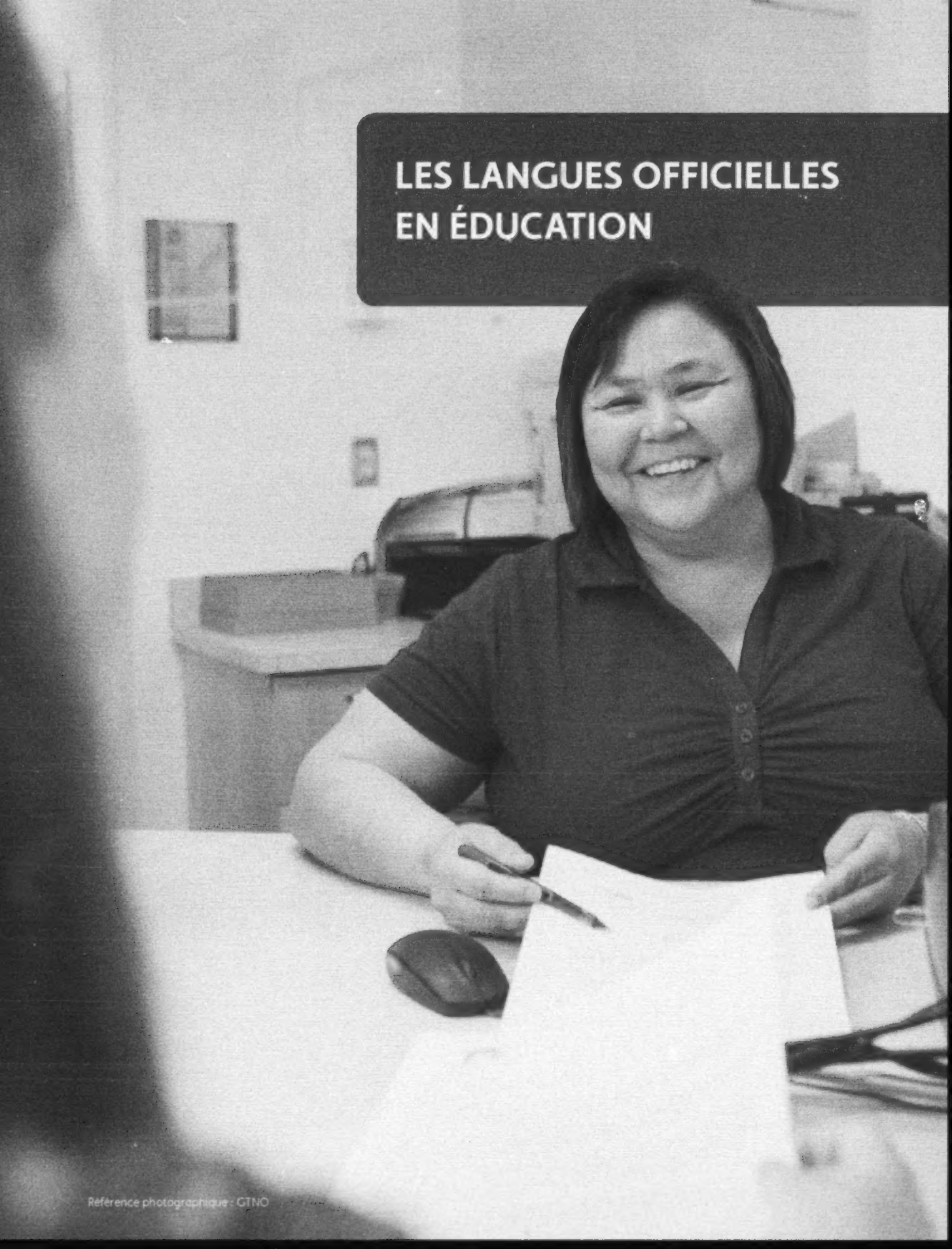

Référence photographique : GTNO

Image utilisée avec la permission du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation

PROGRAMMES DE LA PETITE ENFANCE

Les programmes de la petite enfance fournissent des environnements d'apprentissage qui répondent aux besoins de développement des jeunes enfants. Ces programmes peuvent être offerts à temps plein ou à temps partiel aux enfants avant leur entrée dans le système scolaire officiel.

Foyers linguistiques autochtones

Le programme des foyers linguistiques autochtones donne aux jeunes enfants la possibilité d'acquérir une bonne maîtrise de leur langue maternelle. Plus un enfant est jeune, plus il lui est facile d'acquérir une langue. Le GTNO reconnaît l'importance de l'acquisition précoce des langues autochtones pour en favoriser la préservation. Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (MÉCF) verse donc du financement aux programmes de la petite enfance afin de soutenir l'aménagement de milieux d'immersion précoce aux langues autochtones, soit les foyers linguistiques.

L'approche privilégiée pour l'acquisition linguistique dans les programmes de la petite enfance va de l'immersion à l'enseignement d'une langue seconde. Le niveau d'immersion offert dépend des compétences linguistiques du personnel des programmes de la petite enfance, ce qui peut représenter une difficulté dans les collectivités où une langue autochtone compte un très faible nombre de locuteurs.

En 2013-2014, le MÉCF a appuyé 21 foyers linguistiques. Au moins un foyer dans huit des neuf langues officielles autochtones a reçu du financement, soit : quatre foyers pour le Tłı̨chǫ (Behchokǫ̀, Whatì, Wekweètì, and Gamètì); quatre foyers pour l'inuvialuktun (Inuvik, Tuktoyaktuk, Paulatuk et Aklavik); un foyer pour l'inuinnaqtun (Ulukhaktok); trois foyers pour l'esclave du Nord (Dél̨ı̨ne, Tulít'a and Fort Good Hope); trois foyers pour l'esclave du Sud (Fort Providence, Fort Simpson et Première Nation K'atl'odeeche); un foyer pour le chipewyan (Fort Resolution); un foyer pour le gwich'in (Fort McPherson); et un foyer pour le cri (Fort Smith).

En février 2014, le MÉCF a tenu des réunions de consultation avec les gouvernements autochtones régionaux pour explorer la possibilité qu'ils prennent en charge le dossier de la revitalisation des langues autochtones, ce qui comprend la gestion et l'exploitation du programme des foyers linguistiques autochtones. Ainsi, depuis avril 2014, les gouvernements autochtones régionaux

(ou leurs délégués) sont responsables du programme des foyers linguistiques autochtones. En vertu de la nouvelle entente, les foyers linguistiques subventionnés doivent maintenant présenter leurs demandes de financement auprès de leurs propres gouvernements ou organismes autochtones.

Enseignement axé sur les langues et les cultures autochtones

Le MÉCF a amorcé un examen de la Directive sur l'éducation dans une langue autochtone et basée sur la culture pour manifester son soutien constant à l'enseignement des langues et des cultures autochtones. Afin de se concentrer sur les questions les plus pertinentes pour chaque région des TNO, le MÉCF a sollicité des entrevues auprès de la haute direction, des coordonnateurs autochtones, des surintendants scolaires de district, des directeurs d'école et des enseignants de langues autochtones. Les données recueillies ont été compilées, et un rapport est en cours de finalisation. Le renouvellement de la Directive est l'une des mesures citées dans le plan d'action sur la réforme et l'innovation en éducation proposé (lequel est échelonné sur trois ans), et on s'attend à ce que ce processus soit terminé d'ici la fin de l'année scolaire 2014-2015.

CENTRES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Les centres d'enseignement et d'apprentissage (CEA) régionaux appuient les programmes de langues et de cultures autochtones dans les écoles des TNO, notamment :

- en élaborant des documents et des trousses permettant l'enseignement des programmes *Dene Kede* et *Inuuqatigiit* dans les cours de langue;
- en coordonnant la formation des moniteurs de langues autochtones et des éducateurs de la petite enfance;
- en coordonnant les camps linguistiques et culturels dans la nature;
- en collaborant auprès des enseignants de langues et des administrations scolaires pour s'assurer que le vocabulaire et les phrases types sont corrects;
- en planifiant des conférences régionales sur l'éducation;
- en participant, en cours d'emploi, à l'intégration des programmes *Dene Kede* et *Inuuqatigiit* dans toutes les matières de base;
- en contribuant à l'orientation du Programme de formation des enseignants (PFE) des TNO et du Programme de formation des moniteurs de langues et de cultures autochtones (PFMLCA) par la participation à des comités et à des groupes de travail.

En plus d'aider les écoles de façon soutenue, le MÉCF continue de travailler à l'élaboration d'un programme de langue dénées langues secondes pour les élèves de la maternelle à la 3e année et d'un guide de mise en œuvre qui aidera les moniteurs de langues autochtones à bien se préparer, à utiliser les ressources existantes et à planifier leur travail de manière à fournir un enseignement optimal à ces élèves. On prévoit que ce travail sera terminé d'ici la fin de l'année scolaire 2015-2016.

PROGRAMMES SCOLAIRES

Programme d'étude des langues autochtones

Les travaux se poursuivent quant à l'élaboration du guide de mise en œuvre destiné aux enseignants du programme de langues dénées. Le guide se veut un complément à l'information véhiculée par le programme *Dene Kede* et a été conçu pour être utilisé conjointement avec le document du programme. Dans le cadre de la rédaction du guide, des plans de cours ont été mis à l'essai à petite échelle par des professeurs de langues bénévoles. Le MÉCF a également travaillé avec le coordonnateur du PFMLCA, l'Association des enseignants et des enseignantes des Territoires du Nord-Ouest (AETNO) et les surintendants scolaires de district afin d'offrir la formation nécessaire à une mise à l'essai réussie à grande

échelle. Cette formation, obligatoire pour bon nombre des moniteurs de langues autochtones, présente des modèles de cours en plus d'aborder la planification des unités et du programme annuel, les méthodes d'enseignement des langues secondes, les techniques d'évaluation, ainsi que les pratiques exemplaires liées à l'utilisation du *Dene Kede*. La formation a été offerte en octobre et novembre 2012 dans le cadre du cours de méthodologie du PFMLCA.

Une version Mac du programme *Dene Kede* est en cours de création. Le cédérom porte le nom *Trails to Becoming*. Le MÉCF a élaboré une version HTML accessible sur Internet, qui est pour l'instant la meilleure option possible pour les utilisateurs des produits Apple (p. ex. iPad ou iPhone). Cette version présente aussi l'avantage de pouvoir être modifiée ultérieurement afin d'être compatible avec d'autres tablettes électroniques.

Éducation en français langue minoritaire et enseignement du français langue seconde

En vertu du Protocole des langues officielles dans l'enseignement 2013-2018 conclu entre le ministère fédéral du Patrimoine canadien et le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), le MÉCF a signé un accord de cinq ans pour financer l'enseignement en français langue minoritaire et en français langue seconde (programmes de français de base, cours intensifs et post-intensifs de perfectionnement du français, et programmes d'immersion française). L'Accord de coopération Canada-TNO offre aussi du financement en fonction d'objectifs linguistiques. Dans tous les cas, les projets associés à ces types d'enseignement doivent relever des cinq axes d'intervention suivants :

- participation des élèves;
- offre de programmes;
- milieux scolaires enrichis;
- soutien au personnel éducatif;
- accès à l'éducation postsecondaire.

Le financement fédéral est alloué aux projets linguistiques des conseils scolaires de division (CSD) dans une proportion de 97 %.

Dans le cas de la Commission scolaire francophone (CSF) des Territoires du Nord-Ouest, la plus grande partie du financement destiné à l'enseignement en français langue minoritaire est affectée à la dotation de personnel dans les différentes catégories. Grâce à ces fonds, la CSF a embauché du personnel afin d'augmenter le nombre d'enseignants titulaires; elle a aussi assuré la présence de secrétaires-bibliothécaires et de directeurs d'école à temps plein dans chaque école. Toutes ces initiatives ont permis à la CSF de jouir de normes scolaires davantage comparables à celles des écoles communautaires situées à Yellowknife et à Hay River.

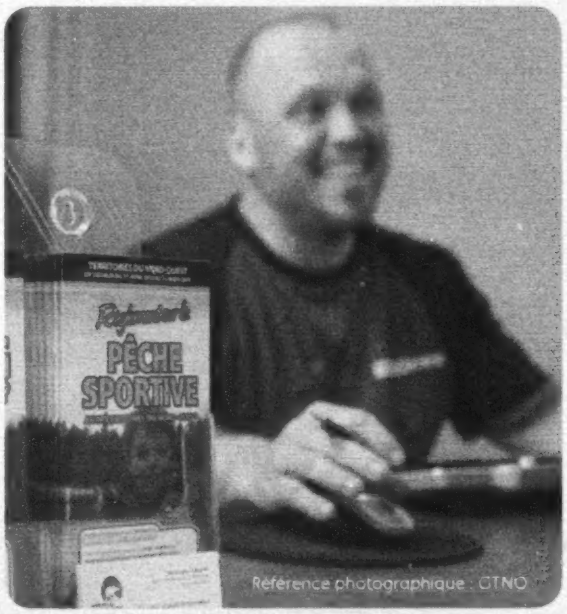

Référence photographique : GTNO

Le financement fédéral de l'enseignement en français langue minoritaire est également affecté aux programmes postsecondaires francophones des TNO par l'intermédiaire du Collège nordique francophone. Bien que la plupart des cours soient offerts à Yellowknife, on travaille actuellement à mettre sur pied des initiatives qui permettront d'offrir des services dans l'ensemble des TNO grâce à des moyens technologiques.

En ce qui a trait à l'objectif concernant l'enseignement du français langue seconde, les CSD reçoivent du financement pour soutenir leurs initiatives pédagogiques en matière de programmes de français. La plus grande partie du financement sert à la dotation de personnel. Quatre CSD embauchent du personnel pour enseigner leurs programmes de français de base de la 1re à la 12e année. Quatre CSD utilisent une partie de leurs fonds pour leurs programmes d'immersion française. Enfin, un CSD affecte une partie de ses fonds à des cours intensifs et post-intensifs de perfectionnement du français.

FORMATION DES ENSEIGNANTS

Programme de formation des moniteurs de langues et de cultures autochtones

Le PFMLCA est offert à temps partiel dans l'ensemble des TNO et vise à offrir de la formation continue et un perfectionnement professionnel aux professeurs de langues autochtones en poste et aux autres personnes intéressées dans la collectivité. Une version à temps plein est également offerte dans les collectivités, en alternance entre les différentes régions des TNO : elle a été offerte à Behchokǫ̀ en 2009, à Inuvik en 2012 et, plus récemment, dans la réserve de la Première Nation K'atl'odeeche en 2013. L'objectif global du programme à temps plein est de donner aux participants les compétences qui leur permettront de devenir des moniteurs de langues et de cultures autochtones qualifiés pour donner des cours dans des écoles, de la maternelle à la 12e année.

Ainsi, si le programme à temps partiel sert à assurer la formation continue des professeurs de langues autochtones qui occupent déjà un emploi, le programme à temps plein prépare les nouveaux professeurs de langues autochtones à faire leur entrée dans la profession. Le personnel de l'École des sciences de l'enseignement du Collège Aurora travaille en collaboration avec les commissions scolaires régionales pour s'assurer que les cours offerts dans chaque région répondent aux besoins de perfectionnement professionnel des participants.

À l'origine, le PFMLCA était un programme de certificat offert uniquement à l'échelle régionale. Le programme de diplôme du PFMLCA a été créé pour répondre à un besoin, celui de former les nouveaux professeurs de langues autochtones qui entrent dans le système d'éducation du niveau de la maternelle à la 12e année. Le programme de diplôme, qui comporte 20 cours, met l'accent sur l'amélioration de la compétence linguistique pendant la première année et sur les méthodes d'enseignement pendant la deuxième. L'offre du programme dans les collectivités accroît l'accès à la formation des enseignants à l'échelle des TNO, et cette offre est grandement améliorée par des partenariats avec des organisations régionales et communautaires ainsi qu'avec des gouvernements et des organismes autochtones; ces partenariats fournissent au programme des experts-conseils et, au besoin, du soutien financier pour les étudiants. Le MÉCF reconnaît l'importance d'offrir le programme dans les collectivités et continue à appuyer cette initiative. Les futurs lieux de prestation du programme seront choisis par le MÉCF en consultation avec le Collège Aurora, les CSD et les administrations scolaires de district (ASD).

Le financement du PFMLCA découle de la *Stratégie en matière de formation des enseignants aux Territoires du Nord-Ouest : 2007-2015* du MÉCF, et du financement supplémentaire est versé pour une prestation à temps partiel par l'entremise de contributions provenant du Secrétariat des langues autochtones du MÉCF ainsi que du gouvernement du Canada. Le MÉCF finance aussi un poste de coordonnateur du PFMLCA au Collège Aurora; ce poste a pour but de soutenir la prestation du PFMLCA par l'établissement et la consolidation de partenariats avec les CEA, les CSD, les ASD et le Collège Aurora. Le coordonnateur s'occupe de mettre à jour les dossiers des étudiants, de communiquer avec les coordonnateurs linguistiques dans chacune des régions et de répondre aux besoins des étudiants.

Le Collège Aurora a offert avec succès trois cours à temps partiel dans le cadre du PFMLCA, dont :

1. ***Information Technology Skills for Teachers***
   - Offert à Norman Wells (région du Sahtu) en février 2014
   - 12 étudiants ont suivi et terminé ce cours
   - Tous les participants parlaient l'esclave du Nord
   - Tous les participants étaient des femmes
2. ***The Development of Aboriginal Language Materials***
   - Offert à Dettah (région de Yellowknife) en mars 2014
   - 7 étudiants ont suivi et terminé ce cours (1 étudiant a abandonné)
   - Tous les participants parlaient le tłı̨chǫ
   - 6 des participants inscrits étaient des femmes, et 2 des hommes
   - Le cours a été donné par le Goyatiko Language Institute

Par ailleurs, des ateliers de conversation en cri, en chipewyan, en tłı̨chǫ et en esclave du Sud ont été offerts à Fort Smith, à Fort Simpson et à N'dilo.

Les étudiants ont participé de façon satisfaisante à ces ateliers. On espère qu'ils poursuivront leurs études dans le cadre des cours du PFMLCA.

Le personnel de l'École des sciences de l'enseignement du Collège Aurora continuera de travailler avec des partenaires régionaux pour veiller à ce que les cours du PFMLCA répondent aux besoins des membres de la collectivité. Il continuera également à explorer différentes méthodes pour la prestation des cours qui pourraient mieux répondre aux besoins des étudiants de la collectivité qui doivent encore suivre des cours pour satisfaire aux exigences de diplomation du PFMLCA. La version à temps plein du PFMLCA n'a pas été offerte en 2013-2014. On projette actuellement de promouvoir la prestation du programme pendant l'année scolaire 2014-2015.

SERVICES GOUVERNEMENTAUX ET LANGUES OFFICIELLES

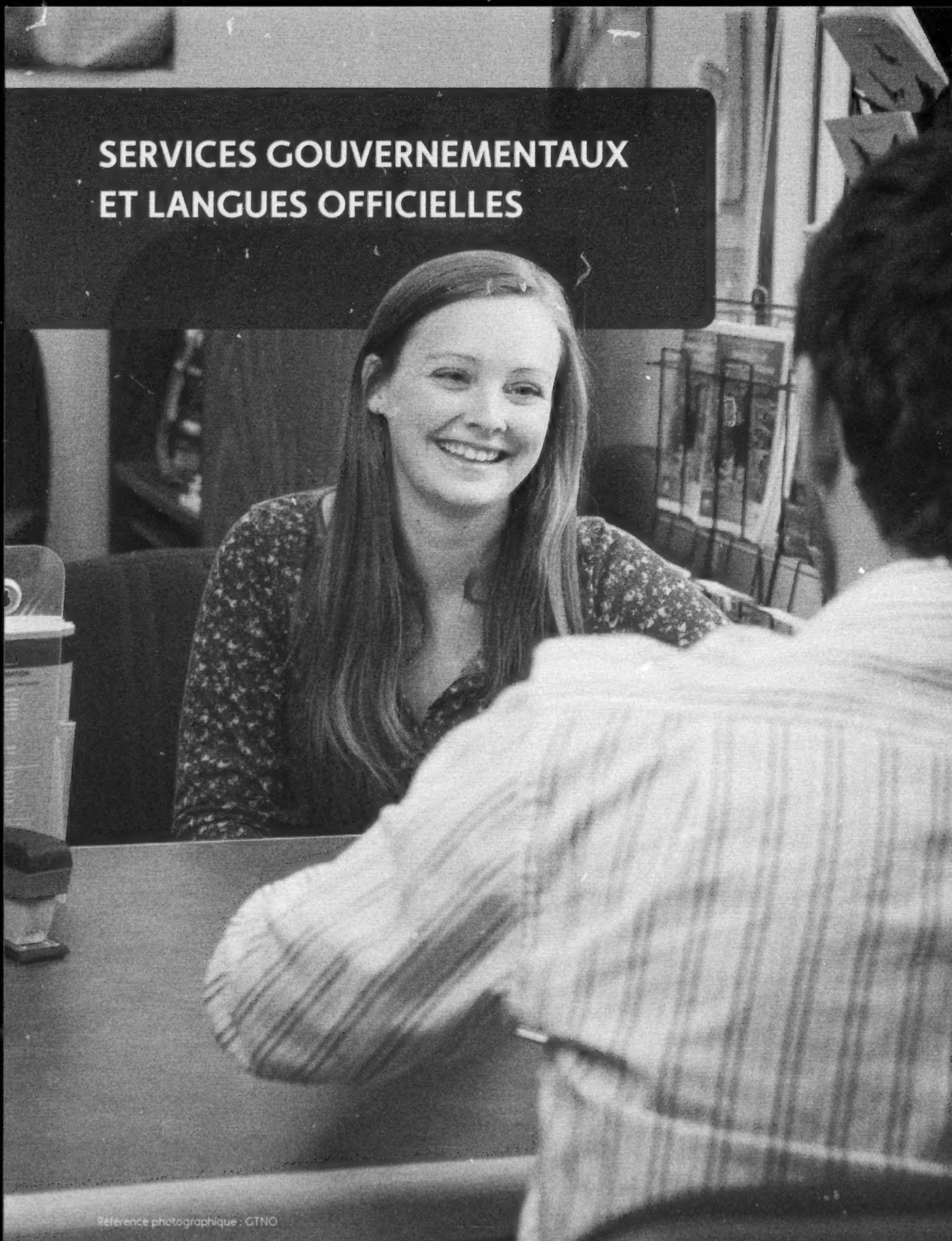

Référence photographique : GTNO

COMMUNICATIONS AVEC LE PUBLIC

Conformément à la législation et aux politiques, les ministères, conseils, commissions et organismes du GTNO s'assurent que les documents publics sont traduits dans les langues officielles. Les traductions sont produites par des entrepreneurs ou par des employés du ministère de la Justice, du MÉCF et de la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs (CSTIT).

TRADUCTION VERS LE FRANÇAIS ET VERS L'ANGLAIS

En 2013-2014, le Secrétariat aux affaires francophones a traduit 658 368 mots vers le français ou vers l'anglais (offres d'emploi, demandes de propositions, appels d'offres, correspondance envoyée par le public, publications et rapports divers du GTNO).

Le nombre de documents traduits vers le français ou vers l'anglais par le Secrétariat aux affaires francophones s'est chiffré à 1 125. Parmi ceux-ci, notons : le site Web *Travaillez au GTNO* du ministère des Ressources humaines; des rapports annuels, y compris ceux du Commissariat à l'information et à la protection de la vie privée, de la Régie du logement, de l'Administration des services de santé et des services sociaux de Yellowknife, et du Bureau de la commissaire aux langues officielles; des guides comme *Les aînés à l'école* et *Répondre aux urgences : Guide pour les programmes de la petite enfance*; une série de quatre documents de travail sur la nouvelle *Loi sur la santé mentale*; ainsi que le discours du budget 2014-2015, les points saillants du budget, l'examen économique et l'examen fiscal.

Pour sa part, le ministère de la Justice a traduit 405 746 mots, dont 241 694 portaient spécifiquement sur le transfert des responsabilités. Dans le cadre des activités habituelles de la Division des affaires législatives, on a traduit 164 052 mots dans un total de 227 documents, soit 43 projets de loi, 93 règlements, 44 motions, 27 décisions judiciaires, 1 texte non réglementaire et 19 documents divers; 59 de ces documents portaient spécifiquement sur le transfert des responsabilités.

La CSTIT a quant à elle traduit 117 494 mots vers le français ou vers l'anglais pour les TNO.

PRIME AU BILINGUISME ET PRIME DE CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

En vertu de la convention collective du Syndicat des travailleurs du Nord, le GTNO verse une prime au bilinguisme (1 200 $ par année) aux employés qui utilisent deux langues officielles des TNO ou plus, exception faite de ceux dont la description d'emploi comprend des tâches de traduction ou d'interprétation.

Cette prime au bilinguisme est versée lorsque l'habileté à parler plus d'une langue officielle est nécessaire pour offrir des services convenables. La prime au bilinguisme peut également être versée si l'habileté à parler une deuxième langue officielle est un atout pour le poste, notamment dans le cas d'un employé devant occasionnellement prêter son concours dans une autre langue officielle. Dans tous les cas, la collectivité ou la région desservie par le poste en question détermine la ou les langues dont il faut se servir en poste.

En 2013-2014, 244 employés du GTNO ont reçu la prime au bilinguisme.

Par ailleurs, en vertu de la convention collective de l'AETNO, le GTNO verse une prime de connaissances linguistiques aux enseignants qui maîtrisent une ou plusieurs langues officielles autochtones des TNO.

Les enseignants admissibles reçoivent une prime annuelle de 5 949 $ lorsqu'ils utilisent leurs compétences linguistiques dans l'une ou plusieurs des situations suivantes :

- l'enseignement en classe;
- le counseling individuel d'un élève;
- les entretiens parents-enseignants;
- les activités parascolaires;
- les relations entre l'école et la collectivité.

Référence photographique : GTNO

En 2013-2014, 64 enseignants ont reçu cette prime.

Le coût du versement de primes au bilinguisme et de primes de connaissances linguistiques aux TNO s'est élevé à 552 750 $ en 2013-2014. Le tableau suivant présente la répartition de ce montant par ministère, agence et organisme.

Ministère, agence ou organisme	Prime au bilinguisme – langues autochtones (en dollars)	Nombre d'employés
Éducation, Culture et Formation	4 528	5
Environnement et Ressources naturelles	8 388	8
Exécutif	8 655	8
Industrie, Tourisme et Investissement	5 768	7
Justice	3 097	3
Affaires municipales et communautaires	2 326	2
Travaux publics et Services	2 400	2
CSD du Dehcho	7 768	7
CSD du Sahtu	3 307	3
CSD du Slave Sud	581	2
Agence de services communautaires tłı̨chǫ – Éducation	21 838	25
ASSSS de Beaufort-Delta	3 756	4
ASSSS du Dehcho	13 845	14
ASSSS de Fort Smith	656	1
ASSSS du Sahtu	12 118	15
Agence de services communautaires tłı̨chǫ – SSS	43 620	57
ASSSS de Yellowknife	2 400	2
SHTNO	1 200	1
CSTIT	2 400	2
Total	**148 651 $**	**168**

Ministère, agence ou organisme	Prime au bilinguisme – français (en dollars)	Nombre d'employés
MAARI	1 800	2
Éducation, Culture et Formation	11 968	10
Environnement et Ressources naturelles	7 580	7
Exécutif	3 835	3
Santé et Services sociaux	2 097	4
Ressources humaines	3 198	5
Industrie, Tourisme et Investissement	1 661	2
Justice	6 466	7
Assemblée législative	2 548	4
Affaires municipales et communautaires	1 200	1
Travaux publics et Services	1 200	1
Transports	6 002	9
ASSSS de Beaufort-Delta	1 544	2
ASSSS du Dehcho	895	1
ASSSS de Fort Smith	2 402	2
ASSSS du Sahtu	3 121	6
Administration de santé territoriale Stanton	14 604	4
SHTNO	2 648	3
CSTIT	3 600	3
Total	**78 369 $**	**76**

Ministère, agence ou organisme	Prime de connaissances linguistiques en langues autochtones (en dollars)	Nombre d'employés
CSD de Beaufort-Delta	48 390	12
CSD du Dehcho	62 262	12
CSD du Sahtu	70 748	13
CSD du Slave Sud	43 335	9
Agence de services communautaires tłı̨chǫ – Éducation	43 335	18
Total	**325 730 $**	**64**

SERVICES AU PUBLIC

Les pages suivantes brossent un portrait des services offerts au public par les ministères, les conseils, les commissions et les organismes du GTNO. Le rapport d'activités 2012-2013 sur l'*Accord de coopération Canada-TNO relatif au français et aux langues autochtones* contient plus de détails

Langues autochtones

Affaires autochtones et Relations intergouvernementales

Le ministère des Affaires autochtones et des Relations intergouvernementales (MAARI) apporte un soutien au premier ministre et aux membres de son Conseil exécutif dans toutes leurs rencontres avec les gouvernements autochtones. Des services d'interprétation simultanée sont offerts pendant ces rencontres et sont généralement des contributions en nature de la part des gouvernements autochtones.

La partie négociatrice chargée d'organiser les réunions de la principale table de négociation et les séances d'information communautaires (soit le GTNO, le gouvernement du Canada ou le gouvernement autochtone) a également fourni des services d'interprétation pour répondre aux demandes formulées à cet égard. Ces services d'interprétation ont soit été fournis à titre de contribution en nature par le gouvernement autochtone, soit offerts par les trois parties selon une formule de coûts partagés.

Cette année, le MAARI a dépensé 3 196 $ pour faire traduire des documents en langues autochtones. En mai 2013, il a notamment fait traduire en dënesųłiné et wiiliideh le protocole d'entente conclu entre le GTNO et le gouvernement du territoire d'Akaitcho. Des services de traduction en esclave du Nord ont également été requis en septembre 2013 pour une plaque commémorative destinée à un cadeau célébrant le 20e anniversaire de l'*Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et Métis du Sahtu*.

Environnement et Ressources naturelles

Dans les bureaux régionaux et communautaires, la prestation de services et les communications du personnel se font dans la langue autochtone locale. Les demandes de services formulées dans les langues officielles autochtones concernent généralement le piégeage, la faune ou la foresterie. Suivant les besoins, le personnel ministériel accorde aussi des entrevues dans les langues autochtones aux stations radiophoniques CKLB et CBC Radio. Par ailleurs, le Ministère organise tout au long de l'année diverses rencontres au sein des collectivités des TNO en veillant à offrir des services d'interprétation au besoin. Des interprètes locaux sont alors choisis sur recommandation des responsables autochtones de l'endroit. Le Ministère s'engage à employer quotidiennement les langues officielles autochtones dans ses bureaux régionaux et locaux, et considère qu'il est important d'assurer un cadre naturel à ceux et celles qui vivent dans les collectivités des TNO.

Exécutif

Le Ministère assure le financement de 18 centres de services à guichet unique répartis aux TNO, plus précisément à Paulatuk, Sachs Harbour, Nahanni Butte, Gamèti, Tsiigehtchic, Fort Liard, Whatì, Colville Lake, Fort Providence, Aklavik, Tulita, Fort Good Hope, Ulukhaktok, Tuktoyaktuk, Fort Resolution, Fort McPherson, Déline et Behchokǫ̀. Le personnel de ces centres se compose d'agents des services gouvernementaux (ASG) employés à temps partiel et recrutés à l'échelle locale. Ces centres s'acquittent très bien de leur mission, qui consiste à renseigner les habitants locaux au sujet du GTNO ainsi que des programmes et services fédéraux. La prestation de services dans les langues autochtones locales constitue l'un des

principaux volets du travail des ASG. Les centres emploient actuellement 8 ASG qui parlent une langue autochtone. Les services peuvent donc être offerts directement en anglais, en inuinnaqtun, en gwich'in, en tłı̨chǫ, en esclave du Nord ainsi qu'en esclave du Sud.

Des séances de consultation publique ont été tenues dans les collectivités des TNO concernant le transfert des responsabilités. En partenariat avec les gouvernements autochtones, la Division de la planification et de la mise en œuvre du transfert des responsabilités s'est assurée d'embaucher des interprètes pour ces séances, selon les besoins.

Le bulletin d'information Bear Facts, destiné aux employés, fait la promotion des services en langues autochtones au sein du GTNO et permet de mettre en valeur les employés du GTNO qui font usage de ces langues.

Finances

Le Ministère a instauré une offre active pour la traduction de divers documents publics dans des langues autochtones, selon les besoins.

En octobre 2013, le Ministère a tenu sa séance de discussion régionale sur le budget à Behchokǫ̀ et a fourni à cette occasion une interprétation simultanée en langue tłı̨chǫ. Des publicités radiophoniques ont été diffusées en octobre et novembre sur les ondes de la station CKLB pour notamment faire la promotion de l'offre active de services de traduction.

Tout au long de l'année, le Ministère a aussi tenu des consultations régionales concernant le projet de fibre optique de la vallée du Mackenzie. Une offre active de services de traduction a été instaurée pour les régions des Tłı̨chǫ, de Beaufort-Delta, du Sahtu et du Dehcho. Une interprétation simultanée a été offerte à Fort Good Hope, Tulita et Tuktoyaktuk.

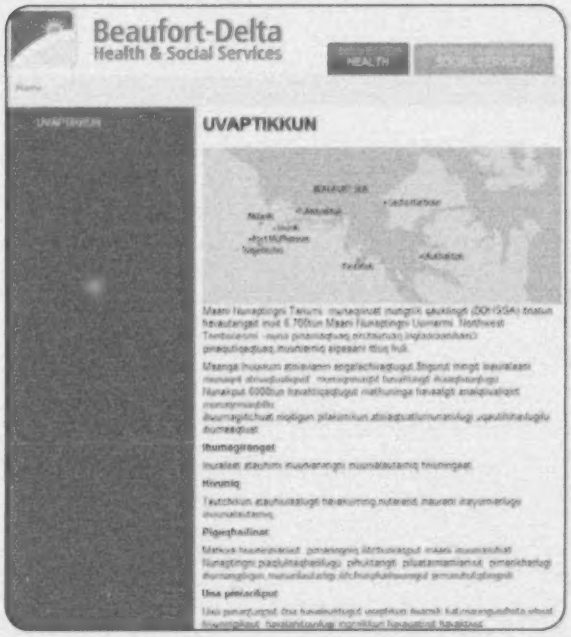

Santé et Services sociaux

Le système de santé et de services sociaux englobe le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ainsi que les huit administrations des services de santé et des services sociaux (ASSSS).

Les intervenants du système ont continué à chercher des moyens d'améliorer la prestation de services de première ligne et de services auxiliaires dans les langues autochtones. Les services de première ligne ont été offerts par des fournisseurs de soins de santé et de services sociaux qui maîtrisent au moins une langue autochtone, tandis que les services auxiliaires ont été offerts avec l'aide d'interprètes en langues autochtones et de facilitateurs linguistiques.

Durant cette période, le MSSS a reçu une plainte de la part de la commissaire aux langues officielles. Cela a donné une occasion d'améliorer la prestation de services dans les langues autochtones au sein des ASSSS. Une liste d'interprètes et de facilitateurs linguistiques a notamment été créée et communiquée à tous les centres de santé et hôpitaux des TNO.

Avec la création de la Division de la planification des ressources humaines en santé, les intervenants du système de santé et de services sociaux travaillent à élaborer une stratégie de recrutement comprenant la formation et l'embauche de professionnels qui maîtrisent au moins une langue autochtone et qui peuvent ainsi offrir des soins de santé et des services sociaux de première ligne à la population autochtone.

L'Administration de santé territoriale Stanton, l'ASSSS de Fort Smith et l'ASSSS de Beaufort-Delta ont lancé cette année leur site Web multilingue. Le Ministère et les ASSSS ont continué à faire traduire leur documentation, y compris un document d'information sur l'allaitement et des brochures associées à la campagne « Choix santé TNO ». Ces documents ont été affichés sur leurs sites Web respectifs. Plusieurs ASSSS, dont celles de Beaufort-Delta, de Hay River et de Yellowknife, ont créé des affiches et des panneaux en langues autochtones.

Le Ministère a établi la Division de la santé des Autochtones et du mieux-être communautaire afin d'aider à ce que les initiatives de prévention et de promotion soient plus efficaces pour les collectivités autochtones. La Division oriente le travail des planificateurs en mieux-être communautaire, des représentants en santé communautaire et du personnel ministériel qui travaillent en collaboration avec les gouvernements et organismes autochtones locaux et régionaux.

Le Ministère crée régulièrement de nouvelles publicités en langues autochtones. En 2013-2014, il a mené diverses campagnes multilingues, notamment pour promouvoir la Journée des représentants en santé communautaire ainsi que la Journée mondiale de prévention du suicide. Il a également fait paraître des publicités en esclave du Sud pour annoncer une rencontre dans la région du Dehcho. Enfin, il a commandité le *Denendeh Sunrise Morning Show* sur les ondes de la station CKLB entre le 1er novembre 2013 et le 31 janvier 2014.

Ressources humaines

Le Ministère a fait traduire dans chacune des 11 langues officielles des TNO des certificats d'attestation destinés à des employés. En effet, le Ministère offre désormais aux employés l'occasion de recevoir de la part de leur employeur une attestation de leur travail dans la fonction publique (reconnaissance des états de service ou certificat de retraite), et ce, dans toutes les langues officielles des TNO. Cette initiative a pour but de réaffirmer notre engagement soutenu à l'égard de nos langues officielles et de favoriser parmi les employés un sentiment d'appartenance et de fierté à l'égard des différentes cultures des TNO.

La Formation de sensibilisation aux cultures autochtones est devenue obligatoire pour tous les employés du GTNO. Cette formation reflète les priorités politiques sur l'inclusion et la diversité qui sont énoncées dans le Plan stratégique pour la fonction publique; elle vise à mieux faire comprendre les cultures autochtones et à réaffirmer l'engagement fondamental du GTNO à l'égard de l'inclusion des valeurs autochtones dans la conception et la prestation des programmes et services. Le contenu de la formation est propre au Nord et présente de l'information historique sur les relations entre le gouvernement et les peuples autochtones. La formation sert aussi à réaffirmer les valeurs et les partenariats autochtones comme des éléments fondateurs du GTNO et de la fonction publique ténoise par les notions de respect, de reconnaissance et de responsabilité qu'ils sous-tendent.

Enfin, le Ministère a continué de proposer aux nouveaux employés des séances d'orientation sur les obligations du GTNO à l'égard des langues autochtones. Le Ministère a également produit des publicités radiophoniques en esclave du Nord et du Sud, en tłı̨chǫ, en gwich'in et en chipewyan pour faire la promotion des Prix du premier ministre de 2014 et encourager les gens du Nord à proposer la candidature d'individus et d'équipes.

Industrie, Tourisme et Investissement

L'enseignement des langues continue de faire partie du contenu de bon nombre des programmes « Emmenez un enfant pratiquer le piégeage » et « Emmenez un enfant pratiquer la cueillette » qui sont offerts dans les régions. Au besoin, le Ministère a recours à des interprètes autochtones pour assurer la formation en piégeage et, lorsqu'il en reçoit la demande, il fait traduire des documents en langues autochtones.

Justice

Le coordonnateur des langues officielles du Ministère participe aux réunions portant sur divers enjeux associés aux langues autochtones, assure la liaison avec le Secrétariat des langues autochtones du MÉCF, et fournit du soutien et des recommandations au personnel ministériel à l'égard des langues autochtones.

Au besoin, les services à la population sont offerts dans les neuf langues officielles autochtones par l'entremise d'employés bilingues, d'interprètes ou de traducteurs contractuels, ou encore de CanTalk, une ressource qui offre des services d'interprétation simultanée par téléphone dans plus d'une centaine de langues. Tous les services publics du Ministère offrent un accès au service CanTalk, mais celui-ci est surtout sollicité dans le cadre de l'aide juridique et de l'exécution des ordonnances alimentaires.

Les nouveaux documents d'information publics sont traduits dans les langues officielles autochtones, suivant les besoins. On examine aussi la possibilité de traduire en langues autochtones les documents à réimprimer, les textes moins récents ainsi que les documents de sensibilisation du public. Tous les documents et toutes les publications sont assortis d'une offre active concernant la traduction dans les langues officielles autochtones. La page d'accueil du site Web du Ministère comporte par ailleurs un hyperlien vers des ressources linguistiques autochtones.

Tous les bureaux du Ministère ainsi que les établissements correctionnels affichent des renseignements sur l'existence de services en langues officielles autochtones et en anglais. À Yellowknife, toutes les affiches sont en tłı̨chǫ au rez-de-chaussée du palais de justice, au Bureau du coroner, dans les bureaux d'enregistrement et dans les bureaux ministériels de l'édifice Est du Yellowknife Centre. Pour les édifices à l'extérieur de Yellowknife, ce sont les langues autochtones locales qui sont utilisées.

Les employés des centres correctionnels qui comprennent les langues autochtones enseignent aux délinquants à respecter les droits culturels et linguistiques d'autrui dans tous les établissements. Chaque établissement peut aussi compter sur la présence d'aînés qui aident à offrir du soutien et des services selon les besoins. L'établissement de Fort Smith a un employé capable de discuter avec les détenus en chipewyan. En outre, les services de probation et ceux fournis par des travailleurs auprès des tribunaux sont disponibles en tłı̨chǫ, en esclave du Nord et en cri. Le conseiller traditionnel et agent de liaison du Centre correctionnel du Slave Nord parle couramment le dënesųłiné (chipewyan) et anime des programmes de guérison traditionnelle. Il est pratique courante que les détenus d'un établissement correctionnel ainsi que les bénéficiaires des services de probation reçoivent de l'information dans la langue de leur choix. Par ailleurs, les panneaux d'avertissement qui s'adressent aux détenus à l'entrée des établissements sont rédigés dans les 11 langues officielles des TNO.

La Division des programmes de justice communautaire a recours aux programmes des Services d'aide aux victimes en concluant des contrats avec les organisations appropriées. Les Services d'aide aux victimes de Yellowknife proposent des services en esclave du Nord tandis que les Services d'aide aux victimes tłı̨chǫ offrent leurs services en tłı̨chǫ.

Le ministère de la Justice compte plusieurs entités indépendantes qui font rapport sur les langues autochtones par l'intermédiaire du Ministère, y compris le Bureau du régisseur, le Bureau du coroner en chef et la Commission des services juridiques; toutes ces entités fournissent des services publics.

Par l'intermédiaire des bureaux d'aide juridique, le travailleur auprès des tribunaux qui parle le tłı̨chǫ a fourni des renseignements d'aide juridique à 625 personnes en 2013-2014. Il a notamment aidé 56 aînés en leur prodiguant des conseils juridiques généraux, entre autres dans le cadre d'ateliers sur les testaments et les successions. Ces ateliers ont aussi été offerts par l'intermédiaire du Programme d'aide juridique communautaire en ayant recours à des services d'interprétation en esclave du Sud (9 personnes), en esclave du Nord (6 personnes), en chipewyan (3 personnes) et en inuktitut (5 personnes).

Autant à la Cour suprême qu'à la Cour territoriale, des services d'interprétation en langues autochtones ont été fournis dans des salles d'audience par l'entremise d'interprètes ou de traducteurs contractuels, soit en tłı̨chǫ (65 instances), en inuvialuktun (5 instances), en esclave du Sud (6 instances), ainsi qu'en gwich'in et en inuinnaqtun (1 instance dans chaque cas).

Assemblée législative

Dans le cadre des débats et des autres instances de l'Assemblée législative, les députés de l'Assemblée peuvent recourir à l'une ou l'autre des langues officielles autochtones. Ce service est aussi offert aux députés du Parlement jeunesse et du Parlement des aînés.

Afin de mieux répondre aux besoins des citoyens et des députés, l'Assemblée fournit jusqu'à trois interprètes chaque jour où elle siège. Le réseau de télévision de l'Assemblée permet alors d'enregistrer jusqu'à trois langues officielles de plus que la langue utilisée en Chambre (l'anglais) durant chaque journée de séance, offrant ainsi des services d'interprétation simultanée aux députés et aux visiteurs de la tribune de la Chambre. L'interprétation et la retransmission sont fournies par rotation. Pendant les retransmissions, l'Assemblée a la capacité de faire correspondre des langues avec des collectivités ou des régions précises. Suivant la décision entérinée en août 2013 par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) sur la distribution obligatoire des séances législatives, toutes les délibérations de l'Assemblée enregistrées dans des langues autochtones sont désormais retransmises par satellite directement dans les foyers des Ténois.

L'Assemblée tente de répondre aux besoins exprimés par les députés, de trouver un équilibre quant à la disponibilité des interprètes et de veiller à l'égalité de statut pour toutes les langues officielles. Nonobstant le calendrier de rotation prévu pour les services d'interprétation, il est arrivé à quelques reprises qu'un membre de l'Assemblée législative demande des services d'interprétation additionnels ou accrus pour les débats de l'Assemblée. En novembre, une telle demande a été formulée pour l'interprétation en tłı̨chǫ et en chipewyan d'un débat concernant le rapport final de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales.

En 2013-2014, l'Assemblée a siégé pendant 47 jours et a fourni pendant cette période des services d'interprétation dans huit des neuf langues officielles autochtones. Le tableau suivant illustre le nombre de jours de séance pour chacune des langues utilisées.

Langue officielle autochtone	Nombre de jours de séance
chipewyan	10
cri	0
gwich'in	12
inuinnaqtun	8
inuktitut	9
inuvialuktun	17
esclave du Nord	18
esclave du Sud	10
tłı̨chǫ	18

Des visites audioguidées de l'Assemblée législative sont toujours offertes à tous les visiteurs, et ce, dans toutes les langues officielles des TNO.

Selon les besoins déterminés par chaque collectivité, des services d'interprétation dans l'une ou l'autre des langues officielles autochtones peuvent aussi être offerts pendant les audiences publiques tenues par des comités

permanents de l'Assemblée législative. Tous les avis publics comportent une note proposant aux citoyens de communiquer avec le comité concerné s'ils souhaitent employer l'une ou l'autre des langues officielles des TNO. En 2013-2014, on a eu recours à des interprètes dans 11 collectivités durant les séances d'examen public de la législation organisées par les comités permanents de l'Assemblée législative.

L'Assemblée n'a pas fait traduire de lois ni de documents, n'a reçu aucune demande d'enregistrement audio des délibérations et n'a émis aucun avis juridique officiel dans l'une ou l'autre des langues officielles autochtones.

Affaires municipales et communautaires

Deux employés du Ministère ont offert des services en langues autochtones; le premier travaillait à Behchokǫ̀ et le second à Fort Simpson. Quand il a reçu des demandes de financement ou de participation à des programmes dans une langue autochtone, le Ministère a fait appel au Secrétariat des langues autochtones pour faire traduire la correspondance afin que les transactions soient conclues dans la langue dans laquelle elles avaient été entreprises. Le Ministère a appuyé plusieurs initiatives, y compris le Centre de recherche et d'apprentissage Dechinta, qui offre aux jeunes des programmes culturels, des activités sur le terrain, et bien souvent des programmes axés sur les langues traditionnelles.

Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest

La Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest (SHTNO) continue de communiquer avec les habitants des TNO dans toutes les langues officielles autochtones, selon les besoins. Des interprètes et des traducteurs en langues autochtones ont été embauchés à titre de sous-traitants aux fins de consultations communautaires ainsi que pour la prestation de programmes et d'ateliers. Le personnel de la SHTNO peut donner des conseils personnels en langues autochtones soit directement, soit avec l'aide d'un interprète. Les organismes locaux d'habitation (OLH), qui agissent à titre de représentants de la SHTNO dans les collectivités, administrent le programme de logement social. Les employés des OLH résident dans les collectivités, et bon nombre d'entre eux maîtrisent les langues autochtones locales. Dans la mesure du possible, la SHTNO fait également traduire ses documents dans les langues officielles autochtones lorsqu'elle en reçoit la demande. La SHTNO radiodiffuse également des annonces sur les demandes d'inscription dans cinq langues dénées à la station CKLB.

Travaux publics et Services

Le Ministère a versé des primes au bilinguisme à deux employés : l'un à Fort Simpson pour sa maîtrise de l'esclave du Sud et l'autre à Behchokǫ̀ pour sa maîtrise du tłı̨chǫ. Le Ministère a aussi offert des espaces de bureau pour deux postes nécessitant l'usage de langues autochtones au sein du Secrétariat des langues autochtones à Yellowknife. Enfin, il a assuré la traduction habituelle des panneaux d'affichage à l'échelle des TNO.

Transports

Le programme des permis de conduire et d'immatriculation des véhicules automobiles du Ministère prévoit la prestation, sur demande, de services en langues autochtones. Les contractuels qui s'occupent des bureaux de l'immatriculation et des permis de conduire à Behchokǫ̀, Fort Good Hope, Tulíta et Déline fournissent des services dans la langue autochtone locale, selon les besoins.

La communication de renseignements publics, même dans les situations exigeant une diffusion rapide, se fait dans les langues officielles autochtones lorsque nécessaire. Cela comprend les mises à jour destinées aux automobilistes, notamment les avis de fermeture de routes en hiver.

Le Ministère fait affaire avec CanTalk, une ressource contractuelle, afin de fournir par

téléphone des services d'interprétation dans les langues officielles autochtones lorsque les services d'interprétation en personne ne sont pas disponibles.

Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs

Afin de respecter les exigences liées aux langues officielles des TNO, la CSTIT s'assure d'offrir ses services en conformité avec la *Loi sur les langues officielles* des TNO. Elle produit des versions multiples de ses documents publics dans diverses langues officielles, produit toutes les traductions en recourant à ses propres traducteurs externes, et fournit au besoin des services dans d'autres langues que l'anglais, le français et l'inuktitut.

En 2013-2014, la CSTIT a embauché un traducteur-coordonnateur des langues officielles ayant pour rôle d'offrir et de coordonner des services linguistiques. Cette personne s'occupe aussi de coordonner et de compiler les rapports de la CSTIT sur les langues officielles (conformément à la *Loi sur les langues officielles*), d'assurer la liaison avec le Secrétariat des langues autochtones du GTNO et de prodiguer des conseils sur la prestation de services linguistiques.

Deux employés de la CSTIT ont obtenu une prime au bilinguisme parce qu'ils parlent une langue autochtone, soit l'inuktitut dans le premier cas et l'esclave du Nord et du Sud dans le deuxième. De plus, une employée offre des services en inuktitut conformément à sa description de poste.

La CSTIT a fait traduire des documents publics en langues autochtones cette année, notamment des formulaires, des brochures, des publicités, des affiches, un rapport annuel et un plan stratégique.

Afin de servir les clients dans la langue de leur choix, elle a fait traduire 120 documents vers les langues autochtones suivantes ou à partir de celles-ci : inuktitut (95), inuinnaqtun (23), gwich'in (1) et inuvialuktun (1). Ces documents comprenaient des lettres, des rapports médicaux, des rapports, des formulaires, des notes d'allocution et un rapport annuel.

Français

Affaires autochtones et Relations intergouvernementales

La partie négociatrice chargée d'organiser les réunions de la principale table de négociation et les séances d'information communautaires (soit le GTNO, le gouvernement du Canada ou le gouvernement autochtone) a fourni des services d'interprétation en français pour répondre aux demandes formulées à cet égard. Ces services d'interprétation ont soit été fournis à titre de contribution en nature par le gouvernement fédéral, soit offerts par les trois parties selon une formule de coûts partagés.

Le Ministère a poursuivi cette année sa campagne d'information publique intitulée *Mieux comprendre les droits ancestraux et issus de traités des peuples autochtones des Territoires du Nord-Ouest*. Cette campagne repose sur des brochures qui ont été traduites et mises en page en français, puis mises en ligne sur le site Web du Ministère. En octobre 2013, les cinq brochures avaient déjà été produites en français, et le Ministère avait déjà fait paraître une publicité en français dans *L'Aquilon* afin de faire connaître la campagne.

Parmi les autres initiatives publicitaires entreprises pendant l'année, mentionnons l'annonce qui a été publiée dans *L'Aquilon* et les messages qui ont été diffusés sur les ondes de Radio Taïga dans le cadre des célébrations entourant la Journée nationale des Autochtones.

Le Ministère a aussi fait paraître une publicité dans *L'Aquilon* pour souligner le 20e anniversaire de l'*Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et Métis du Sahtu*.

Par ailleurs, pendant l'année, le Ministère a aussi publié dans *L'Aquilon* une offre d'emploi en français ainsi que deux publicités faisant la promotion des initiatives du Comité consultatif sur la condition de la femme.

Référence photographique : GTNO

Éducation, Culture et Formation

Le MÉCF a créé et mis à jour une variété de publications et de formulaires, tant en anglais qu'en français, notamment des pages pour son site Web, des formulaires pour le Conseil des arts des TNO, des brochures sur les normes d'emploi, des brochures sur la formation et l'apprentissage, le résumé du Cadre de développement du jeune enfant, le guide du Fonds de développement de l'alphabétisation communautaire, et diverses publications muséales. En outre, la plupart des publications et des annonces radio en lien avec la campagne de sensibilisation sur le développement du jeune enfant *Partir du bon pied*, menée en partenariat avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, ont été traduit en français.

Services TNO a traité 206 demandes de service en français. La quasi-totalité de ces demandes provenait de Yellowknife, et la plupart concernaient les permis de chasse et de pêche ainsi que l'assurance-maladie des TNO. Les employés continuent à participer à diverses activités communautaires (p. ex. salon de l'emploi, expo-sciences). En 2013-2014, les employés de Services TNO ont continué d'occuper le rôle de webmestres de la version française du site du MÉCF. Le Ministère a travaillé à la préparation et à la publication de contenu en français sur son site Web. Près de 12 000 mots ont été traduits à ce jour. Le site du Ministère est continuellement mis à jour et propose déjà plusieurs pages en français.

Conformément aux *Normes du GTNO sur les communications et les services en français*, le Secrétariat aux affaires francophones, par l'entremise du Service français de traduction, a élaboré le *Manuel du Service français de traduction* afin d'orienter les employés du GTNO pendant le processus de traduction. Le *Manuel* vise à faciliter le processus de traduction à la fois pour les clients et les traducteurs en expliquant chaque étape du processus, en donnant des définitions générales, en fournissant des lignes directrices, de même qu'en définissant les responsabilités des clients et du service de traduction.

Environnement et Ressources naturelles

Le Ministère travaille étroitement avec le Secrétariat aux affaires francophones et Services TNO pour non seulement diffuser de l'information publique, des documents en matière de sécurité et des documents éducatifs, mais aussi pour faire traduire des documents importants et être en mesure de servir en français la communauté francophone. Les demandes qu'il reçoit le plus souvent concernent le *Résumé des règlements sur la chasse* ainsi que le *Résumé des règlements sur la pêche sportive*; ces documents, traduits en français, sont accessibles sur le site Web du Ministère ainsi qu'aux bureaux de Services TNO et du Ministère. Le Ministère a également publicisé des programmes d'efficacité énergétique et de gestion des eaux dans *L'Aquilon* et sur les ondes de Radio Taïga. De plus, il a produit et affiché à Fort Smith une nouvelle affiche en français sur l'évaluation du danger d'incendie. Deux employés du Ministère se montrent toujours disponibles pour accorder des entrevues sur les ondes de Radio-Canada International et de Radio Taïga au sujet de questions relatives à la faune, à la flore et à l'environnement des TNO.

Finances

Le Ministère fait paraître des avis de recrutement, des avis publics et des demandes de propositions en français. Il a fait traduire les documents ci-dessous en français par le Service français de traduction du GTNO :

- le discours du budget 2014-2015, y compris les points saillants du budget, l'examen économique et l'examen fiscal;
- l'avis public sur les arriérés d'impôt de 2013;
- l'Enquête communautaire des TNO de 2014;
- une annonce publiée dans le journal concernant l'ouverture des bureaux des Services financiers partagés;
- un avis de consultation publique sur les recettes de l'exploitation des ressources;
- une mise à jour du formulaire de dépôt direct du GTNO;
- une mise à jour des modèles de factures et de relevés du GTNO;
- la page sur la Commission des licences d'alcool qui figure dans le guide sur les comités, organismes et conseils publics du GTNO.

Le Ministère élabore un nouveau système d'identification, assorti d'un service d'aide en français, qui permettra aux Ténois de gérer plus facilement leurs noms d'utilisateur et mots de passe afin de profiter des services en ligne dans la langue de leur choix.

Le Ministère coordonne la traduction vers le français du Répertoire des services, qui recense plus de 375 services offerts par le GTNO. Les résidents et les entreprises des TNO peuvent désormais accéder facilement à ce répertoire en cliquant sur « Services » sur le site Web principal du GTNO. La traduction vise :

- les mots-clés de recherche;
- l'interface du répertoire;
- le sous-répertoire du ministère de la Justice;
- le sous-répertoire du ministère des Transports;
- le sous-répertoire du MÉCF.

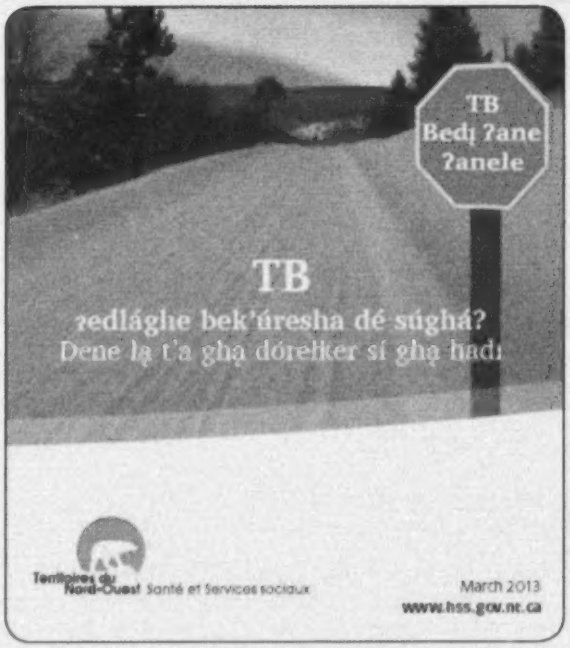

Santé et Services sociaux

Le système de santé et de services sociaux englobe le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ainsi que les huit administrations des services de santé et des services sociaux (ASSSS).

Le MSSS a travaillé avec les ASSSS afin d'améliorer la prestation des services de première ligne en français. Il a également coordonné les services de traduction, d'interprétation et de facilitation linguistique afin de desservir la population francophone. En 2013-2014, un financement totalisant 399 000 $ a été versé au MSSS dans le cadre de l'Entente Canada-TNO. Ce financement a servi à administrer les accords de contribution conclus avec les ASSSS pour la prestation de services en français. Une partie des coûts a été engendrée par le salaire des coordonnateurs à temps partiel responsables des services en français à Yellowknife, Hay River et Fort Smith; les autres dépenses ont été liées notamment à la signalisation, à la publicité, aux publications et aux autres projets touchant le système de santé et de services sociaux.

Le MSSS a travaillé en étroite collaboration avec le Secrétariat aux affaires francophones pendant

la phase de mise en œuvre du *Plan stratégique sur les communications et les services en français* du GTNO. Il a notamment participé aux réunions bimensuelles du Comité de coordination des services en français, assuré une liaison régulière avec le Secrétariat, et effectué une analyse complète de la capacité du système de santé et de services sociaux à offrir des services en français. Cette analyse a été suivie par la création d'un plan de fonctionnement ministériel échelonné sur quatre ans pour l'amélioration des services offerts à la communauté francophone.

Des représentants du MSSS ont participé aux consultations communautaires qui se sont tenues à Fort Smith et à Yellowknife au sujet du *Plan stratégique sur les communications et les services en français*. De plus, des visites ont été effectuées au sein d'établissements de soins de santé de Hay River, de Fort Smith, d'Inuvik et de Yellowknife afin d'y évaluer les communications et les services en français. Le MSSS a aussi offert des séances d'information sur les services en français au sein des ASSSS. Le Ministère a continué de travailler avec le Réseau TNO Santé en français (la cellule ténoise du réseau national qu'est la Société Santé en français) ainsi qu'avec d'autres intervenants de la communauté francophone, y compris l'école Allain St-Cyr et le Collège nordique francophone.

Le MSSS a créé et mis à jour une variété de publications et de formulaires, tant en anglais qu'en français, notamment les brochures *Dépistage du cancer du sein aux TNO, Prévention du suicide : où obtenir de l'aide aux TNO* et *Intervenant pivot du système des soins de santé et des services sociaux*, de même que l'*Annuaire des services communautaires des TNO*.

Les renseignements véhiculés dans le cadre des campagnes de sensibilisation du public ont été disponibles en anglais comme en français sur le site Web du Ministère, à la radio, dans les journaux et dans différentes publications.

Le MSSS a mis au point des certificats de naissance bilingues en polymère et a continuellement fait la promotion du processus de renouvellement de la carte d'assurance-maladie des TNO. La demande de services en français liés à l'état civil ainsi qu'aux programmes d'assurance-maladie et d'accès aux soins a augmenté d'environ 17 % par rapport à l'année précédente.

L'administrateur en chef de la santé publique s'est doté de comptes Twitter anglais et français, et il a régulièrement gazouillé dans ces deux langues. Ses pseudonymes sont @NWT_CPHO (en anglais) et @ACSP_TNO (en français).

Le système de santé et de services sociaux a continué d'enregistrer des progrès quant à la prestation de services en français, et il a activement offert des services et des produits de communication dans cette langue. Le Ministère a collaboré étroitement avec les ASSSS pour mettre en œuvre le *Plan stratégique* ainsi que pour élaborer le plan de fonctionnement 2014-2018 sur les services en français.

Le MSSS a collaboré avec les ASSSS afin de créer et de diffuser du contenu bilingue sur leurs sites Web. Le site du Ministère est continuellement mis à jour et propose de l'information sur diverses campagnes de sensibilisation qui ont lieu en cours d'année.

Toutes les offres d'emploi liées au système de santé et de services sociaux de même que les campagnes de publicité du MSSS et un nombre croissant d'initiatives des ASSSS ont été publicisées dans *L'Aquilon*, y compris la campagne pour le renouvellement de la carte d'assurance-maladie des TNO et certaines activités de l'ASSSS de Yellowknife (p. ex. changement des heures d'ouverture d'une clinique, examen médical préalable à l'entrée en maternelle). Les acteurs du système de santé et de services sociaux ont continué d'améliorer la qualité et la diversité de leurs services en français. L'ASSSS de Fort Smith a offert à ses nouveaux employés une séance d'orientation sur les services français, et la question linguistique a régulièrement fait l'objet de discussions lors des réunions de personnel. Le personnel bilingue de l'ASSSS de Fort Smith a participé à des présentations dans des écoles où se trouvent des élèves en immersion française,

et il a régulièrement fait du bénévolat auprès des aînés francophones de la collectivité. L'ASSSS de Hay River a offert de façon continue un programme de sensibilisation à l'intention des employés de première ligne. La liste des employés bilingues, qui contient notamment leurs coordonnées et les langues parlées, a été tenue à jour et distribuée à tous les superviseurs et gestionnaires. L'ASSSS du Sahtu travaille activement à mettre sur pied un site Web bilingue; son personnel a également participé à un salon de l'emploi bilingue à Ottawa.

À la Clinique de santé communautaire Frame Lake et au Centre de soins primaires de Yellowknife, l'ASSSS de Yellowknife a diffusé sur des téléviseurs de l'information portant sur différents sujets, dont la promotion de la santé; cette initiative visait à communiquer de l'information en français sur les Services à l'enfance et à la famille, les Services communautaires de santé mentale et services aux adultes, ainsi que les services de santé publique. Le site Web sur la rénovation de l'Hôpital territorial Stanton a été lancé en français et en anglais. L'ASSSS de Beaufort-Delta a procédé à un examen de toutes ses exigences en matière d'affichage et a commencé le processus de mise à jour et de traduction pour ses panneaux et affiches en français. Le questionnaire de satisfaction sur le programme de counseling communautaire a été distribué en français et en anglais à tous les centres de santé.

Ressources humaines

Le Ministère a coordonné, en collaboration avec les ministères recruteurs, neuf concours bilingues; il a aussi publié des annonces en français dans le journal francophone pour chaque offre d'emploi parue dans un journal anglophone.

De plus, le Ministère a continué d'offrir aux nouveaux employés des séances d'orientation sur les obligations du GTNO à l'égard de la langue française, et il a produit une publicité radiophonique en français pour faire la promotion des Prix du premier ministre de 2014 et encourager les gens du Nord à proposer la candidature d'individus et de groupes.

En 2013-2014, le Ministère a fait traduire dans chacune des 11 langues officielles des TNO des certificats d'attestation destinés à des employés. En effet, le Ministère offre désormais aux employés l'occasion de recevoir de la part de leur employeur une attestation de leur travail dans la fonction publique (reconnaissance des états de service ou certificat de retraite), et ce, dans toutes les langues officielles des TNO. Cette initiative a pour but de réaffirmer notre engagement soutenu à l'égard de nos langues officielles et de favoriser parmi les employés un sentiment d'appartenance et de fierté à l'égard des différentes cultures des TNO.

Le Ministère a fait paraître trois placards publicitaires en français; ceux-ci visaient à souligner la sélection du GTNO à titre d'un des meilleurs employeurs canadiens au chapitre de la diversité en 2014 (deux publicités) et d'une des dix organisations les plus novatrices en matière de diversité selon le *Profiles in Diversity Journal* (une publicité).

Le site de recherche d'emploi *Travaillez au GTNO* a été entièrement traduit; on travaille maintenant à traduire en français les guides d'instructions, y compris les conseils pour rédiger un CV, les conseils pour se préparer à une entrevue et les instructions relatives à eRecruit.

Le ministère des Ressources humaines et le MÉCF ont exploré des façons d'aider les autres ministères à déterminer quels postes requièrent un bilinguisme, à évaluer la compétence des interprètes en français et à soutenir les employés actuels dans leurs formations visant à acquérir une nouvelle compétence linguistique.

Industrie, Tourisme et Investissement

Le Ministère continue de travailler avec le Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest (CDÉTNO) pour appuyer le développement économique dans la communauté francophone. Ce travail de collaboration a notamment mené aux campagnes *Faites le saut* et *Investir aux TNO*.

Avec l'aide du Service français de traduction du GTNO, le Ministère fait régulièrement traduire ses annonces en vue de les publier dans *L'Aquilon*. La campagne sur la sécurité nautique et la campagne *S'éloigner pour mieux se rapprocher* sont deux exemples de campagnes de promotion qui ont été menées tant en anglais qu'en français au cours de l'été 2013-2014. Des messages sur l'offre active sont également imprimés à la fin de chaque publication produite par le Ministère.

Justice

Le coordonnateur des langues officielles du Ministère participe aux réunions portant sur divers enjeux associés à la langue française, assure la liaison avec le Secrétariat aux affaires francophones, et fournit du soutien et des recommandations au personnel du Ministère en ce qui a trait à la langue française.

Au besoin, les services à la population sont offerts en français par l'entremise d'employés bilingues, d'interprètes ou de traducteurs contractuels, ou encore de CanTalk, une ressource qui offre des services d'interprétation simultanée par téléphone dans plus d'une centaine de langues. Tous les services publics du Ministère offrent un accès au service CanTalk, mais celui-ci est surtout sollicité dans le cadre de l'aide juridique et de l'exécution des ordonnances alimentaires.

Une évaluation complète des services en français offerts par le Ministère et ses organismes affiliés a été effectuée. Ce travail d'évaluation s'est poursuivi dans le cadre de l'élaboration des normes sur les services en français, puis de l'élaboration subséquente du plan de fonctionnement du Ministère sur les services en français.

Les nouveaux documents d'information publics sont traduits en français, suivant les besoins. On examine aussi la possibilité de traduire en français les documents à réimprimer, les textes moins récents ainsi que les documents de sensibilisation du public. Tous les documents et toutes les publications sont assortis d'une offre active concernant la traduction vers le français. La page d'accueil du site Web du Ministère comporte par ailleurs un hyperlien vers des ressources linguistiques francophones.

Tous les bureaux du Ministère ainsi que les établissements correctionnels comportent des affiches annonçant l'existence de services en français.

Le Programme d'application des pensions alimentaires et des ordonnances de garde, qui veille au respect des ordonnances rendues à cet égard, a nécessité des services en français dans un cas concernant un employeur francophone.

Les services de probation et ceux fournis par des travailleurs auprès des tribunaux sont disponibles en français. Il est pratique courante que les détenus d'un établissement correctionnel ainsi que les bénéficiaires des services de probation reçoivent de l'information dans la langue de leur choix. Par ailleurs, les panneaux d'avertissement qui s'adressent aux détenus à l'entrée des établissements sont rédigés dans les 11 langues officielles des TNO.

La Division des politiques et de la planification, en collaboration avec le MSSS, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et l'hôtel de ville de Yellowknife, a organisé une rencontre sur la sécurité publique en octobre 2013. Un service d'interprétation simultanée en français a été offert pendant la discussion.

En matière de services linguistiques, la situation du ministère de la Justice au sein du GTNO est unique, puisque le Ministère possède sa propre équipe de traducteurs juridiques qui s'occupent de traduire vers le français des projets de loi, des règlements, ainsi que d'autres instruments législatifs et certains documents juridiques spécialisés. Ce travail est coordonné

par l'intermédiaire de la Division des affaires législatives, qui agit comme un organisme central pour tous les ministères. Considérant que le transfert des responsabilités entrait en vigueur le 1er avril 2014, le gouvernement du Canada avait fait parvenir bon nombre de documents afin d'aider le GTNO à se préparer à la transition. En plus de créer des projets de loi et des règlements similaires à ceux existants, les traducteurs ont été appelés à traduire de A à Z certaines modifications ou mises à jour particulières. Au total, 241 694 mots ont été traduits spécifiquement sur le sujet du transfert des responsabilités. De plus, 164 052 mots ont été traduits sur d'autres sujets au sein de la Division des affaires législatives pendant la même période.

Le Ministère compte plusieurs entités indépendantes qui font rapport sur la langue française par l'intermédiaire du Ministère, y compris la Régie du logement, le Bureau du coroner en chef des TNO et la Commission des services juridiques; toutes ces entités fournissent des services publics.

- En vertu de la *Loi sur la location des locaux d'habitation*, le régisseur est responsable de résoudre des différends entre les propriétaires et les locataires. En 2013-2014, une audience a nécessité des services d'interprétation en français; de plus, on a relevé une demande de règlement préaudience et une demande d'appel qui ont été présentées dans les deux cas en français.

- Le Bureau du coroner des TNO a connu une importante hausse quant à l'utilisation des services en français en raison de plusieurs incidents impliquant de multiples personnes. Ainsi, un rapport d'autopsie, un rapport sommaire d'autopsie et 16 courriels ont été rédigés en français; on a également eu recours à des services d'interprétation en français pour 28 appels téléphoniques.

- Par l'intermédiaire des bureaux d'aide juridique, 5 personnes ont reçu des services en français.

Autant à la Cour suprême qu'à la Cour territoriale, les procès peuvent être tenus en français sans aucun problème. Des services d'interprétation en français ont été utilisés à la Cour suprême et à la Cour territoriale à 15 reprises cette année (p. ex. pour la déposition de témoins francophones dans le cadre de procès tenus en anglais). Tous les formulaires et documents fournis par les tribunaux sont disponibles en français; les services offerts par le greffe du tribunal sont également disponibles en français.

Cette année, un procès a attiré l'attention en raison du fait que le jury allait être entièrement francophone : cela aurait marqué une première aux TNO. Tout comme c'est généralement le cas pour bon nombre de procès tenus dans les petites collectivités des TNO, il n'a pas été possible de constituer un jury dès la première tentative. Bien que les accusations aient été suspendues par le procureur pour des motifs non liés à l'incapacité de former un jury, des mesures ont quand même été proposées afin d'améliorer le processus de sélection de jurés francophones.

Administration des terres

Le ministère de l'Administration des terres a été créé le 1er avril 2014. Son rôle est d'assumer les nouvelles responsabilités qui ont été transférées au GTNO dans le cadre du transfert des responsabilités.

Puisqu'il est nouveau, le ministère de l'Administration des terres a surtout travaillé à déterminer lesquelles de ses activités et responsabilités nécessitent l'offre de services en français. Il a donc commencé à dresser la liste des services qu'il offre ou compte offrir afin de pouvoir coordonner et offrir les communications et services requis en français. Cette liste aidera aussi le Ministère à élaborer un plan de fonctionnement pour l'offre de communications et de services en français.

Le Ministère a également nommé un coordonnateur des services en français qui s'occupera d'assurer l'offre de services en français par le Ministère.

Dans l'intervalle, le Ministère a produit des communications bilingues. Il a notamment fait paraître des annonces bilingues dans les journaux et, au besoin, des annonces distinctes pour les journaux francophones.

Assemblée législative

L'Assemblée législative offre des services à tous les députés et au public dans toutes les langues officielles des TNO.

L'Assemblée législative offre un service d'interprétation en français pour les délibérations de la Chambre, mais fournit ce service selon un calendrier de rotation partagé avec les langues officielles autochtones. Ainsi, sur les 47 jours de séance ayant eu lieu au cours de l'exercice 2013-2014, l'interprétation en français a été offerte pendant 8 jours. Le réseau de télévision de l'Assemblée législative permet d'enregistrer et de retransmettre l'interprétation en français dans les collectivités de Yellowknife, de Hay River, d'Inuvik, de Norman Wells et de Fort Smith. Suivant la décision entérinée en août 2013 par le CRTC sur la distribution obligatoire des séances législatives, toutes les délibérations de l'Assemblée, y compris celles faisant l'objet d'une interprétation en français, sont désormais retransmises par satellite directement dans les foyers des Ténois.

Au besoin, un service d'interprétation en français est aussi offert pour les réunions et audiences publiques tenues par les comités de l'Assemblée et d'autres organes. Les citoyens peuvent demander l'interprétation en français avant la tenue de ces événements. Cela dit, au cours de l'exercice 2013-2014, aucune demande n'a été reçue à cet égard de la part des citoyens.

Les panneaux et affiches se trouvant à l'Assemblée législative sont en français et en anglais. L'Assemblée compte trois employés qui reçoivent la prime au bilinguisme; ces employés, qui ont enregistré des messages en français sur leur boîte vocale et ajouté un bloc-signature

Référence photographique : GTNO

bilingue à leurs courriels, sont mis à contribution pour répondre aux demandes en français reçues par téléphone ou en personne. Les brochures et autres documents promotionnels sont produits en français et sont accessibles à l'Assemblée législative ainsi qu'auprès de Services TNO.

L'Assemblée législative informe régulièrement le public de ses activités et événements en ayant recours aux médias imprimés. Les annonces qui sont publiées dans les journaux (pour annoncer l'ouverture d'une session, les événements publics de l'Assemblée, les réunions publiques d'examen de projets de loi, les demandes de propositions, et le recrutement de titulaires de charges créées par une loi) sont produites en anglais et en français. Vingt-trois annonces de ce type ont été placées dans *L'Aquilon* en 2013-2014.

À l'automne 2013, l'Assemblée législative a lancé un nouveau site Web ayant la capacité d'offrir des services accrus en français. La traduction du nouveau site français se déroule par étapes; l'Assemblée travaille avec le MÉCF pour produire et mettre à jour le contenu en français. Le site Web fournit, à l'intention des résidents et des visiteurs des TNO, des renseignements d'ordre historique, culturel et procédural sur l'Assemblée. Les rapports des titulaires de charges créées par une loi, tout comme les autres documents

Référence photographique : GTNO

de l'Assemblée qui sont rédigés dans le but d'informer le public ou de respecter le principe de la reddition de comptes (p. ex. les rapports sur la rémunération et la participation des membres) sont produits en français et en anglais en vue d'être déposés à la Chambre, et ils peuvent être consultés sur le site Web.

L'Assemblée continue d'offrir en français, sur demande, des visites guidées de l'édifice qu'elle occupe. Des visites audioguidées sont également offertes en français, en tout temps.

Affaires municipales et communautaires

Le Ministère a fait paraître de nombreux messages dans les journaux francophones. Ces messages avaient pour but d'annoncer des offres d'emploi, des appels d'offres, et le début des périodes d'admission de plusieurs des programmes du Ministère. Le point de contact pour les services en français au sein du Ministère était le gestionnaire des politiques et de la planification. Un employé travaillant à Yellowknife a reçu une prime au bilinguisme pour sa maîtrise du français. Lorsqu'il reçoit des demandes de services en français, le Ministère a aussi recours à CanTalk pour fournir des services d'interprétation.

Le Ministère a évalué ses services en français et travaille actuellement à s'assurer que tous ses programmes destinés aux résidents des TNO puissent être publicisés en français.

Plusieurs demandes d'accès aux programmes et documents connexes ont été traduits en français. Le Ministère continuera à faire traduire ces demandes jusqu'en 2015, soit lorsque tous les formulaires de demande seront disponibles en français.

Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest

La SHTNO continue de communiquer en français avec les Ténois qui le désirent. Elle emploie deux personnes à des postes désignés bilingues. Les annonces concernant les programmes de logement abordable et d'accès à la propriété sont publiées dans *L'Aquilon*. La SHTNO diffuse également en français, sur les ondes de Radio Taïga, des annonces sur l'admission à ces programmes. Les possibilités d'emploi à venir et les appels d'offres sont aussi publiés dans *L'Aquilon*. La SHTNO possède un site Web francophone, et ses rapports annuels sont traduits en français.

Travaux publics et Services

Après avoir évalué ses services en français, le Ministère a déterminé qu'il accorderait des primes au bilinguisme supplémentaires à compter de 2014-2015. Le Ministère a fourni de l'espace à bureaux pour 4,0 postes à Yellowknife. Des enseignes d'immeubles ont été installées aux endroits suivants :

- Centre de santé de Fort Providence
- Centre de santé de Fort Smith (enseignes intérieures – phase II)
- Centre des services financiers partagés de Yellowknife (tour Centre Square)
- Centre des services financiers partagés de Fort Smith (édifice Dezron)

Le Ministère travaille à s'assurer que des services en français, y compris des services d'aide et d'aiguillage, sont en place à Hay River, à Fort Smith, à Inuvik et à Yellowknife pour appuyer le Centre des services partagés de l'approvisionnement et la section de l'électricité et de la mécanique.

Le Ministère a commencé à faire traduire en français les permis et formulaire de la section de l'électricité et de la mécanique. Au moment de rédiger le présent rapport, 6 de ces documents avaient été traduits et mis en ligne sur le site Web. Le Ministère a également fait paraître des annonces en français.

Transports

Les activités de service à la clientèle du Ministère ont lieu dans les 14 bureaux de permis de conduire et d'immatriculation des véhicules répartis aux TNO.

Le bureau de la région du Slave Nord, situé à Yellowknife, compte trois postes désignés bilingues pour garantir la disponibilité des services en français en personne et pour aider les personnes qui téléphonent. De plus, l'administration centrale de la Division des permis et de la sécurité routière emploie un coordonnateur administratif bilingue et un agent des programmes bilingue. Ces derniers peuvent servir les clients en français pour ce qui est des questions de suspension de permis et de restrictions médicales, notamment.

Au début de 2014, le Ministère a commencé à offrir des services en ligne pour les conducteurs et les véhicules automobiles. Ainsi, les conducteurs peuvent désormais renouveler ou annuler l'immatriculation de leur véhicule à partir de leur lieu de travail ou dans le confort de leur foyer. Parmi les autres services en ligne, mentionnons l'envoi de rappels par courriel, la prise de rendez-vous pour un examen de conduite, et le remplacement de documents. Tous ces services en ligne sont disponibles en français. Le Ministère a procédé à une évaluation de ses services en français afin de déterminer quels éléments doivent être améliorés, et dans quel ordre.

Le Ministère prend des moyens pour accroître le nombre de documents disponibles en anglais et en français sur son site Web. *Le Manuel de l'automobiliste* qui porte sur les permis de conduire de classes 5 et 7 est disponible en anglais comme en français, et il peut être téléchargé gratuitement en ligne. Le Ministère travaille actuellement à mettre à jour et à réécrire les manuels destinés aux motocyclistes et aux conducteurs professionnels, de même que le manuel sur les systèmes de freinage pneumatique. Une fois la mise à jour terminée, ces manuels seront traduits en français.

Afin d'aider les clients à étudier pour leur examen théorique de conduite, le Ministère leur vendra des cartes-éclairs. Ces cartes-éclairs ont été conçues pour les TNO et font actuellement l'objet d'une traduction en français (elles seront publiées par la suite). Les cartes-éclairs constitueront un supplément au *Manuel*, mais elles seront néanmoins exhaustives, si bien qu'un client devrait pouvoir réussir son examen même s'il n'étudie que ces cartes-éclairs. Les examens sont disponibles en français pour toutes les classes de permis. Le Ministère envisage de remplacer par un test écrit l'entrevue obligatoire à laquelle doivent se soumettre les clients qui ont accumulé 12 points d'inaptitude ou plus. Toutes les questions et tous les énoncés qui ont été préparés pour ce test ont été traduits en français. Ce nouveau service sera mis en œuvre une fois que les changements réglementaires requis auront été apportés.

Les appels d'offres et les avis de recrutement ont été publiés dans les journaux des TNO en anglais et en français. Les messages relatifs à la sécurité sont créés en anglais et en français et distribués sous la forme d'annonces imprimées, de brochures, de messages d'intérêt public et d'envois postaux.

Lorsqu'il souhaite cibler spécifiquement un public francophone, le Ministère passe par Radio Taïga.

Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs

En matière de langues officielles, la CSTIT a une approche conforme au *Plan stratégique sur les communications et les services en français* du GTNO. Elle produit des versions multiples de ses documents publics dans diverses langues officielles, produit toutes les traductions en recourant à son traducteur à l'interne et à ses traducteurs à l'externe, et fournit au besoin des services dans d'autres langues que l'anglais, le français et l'inuktitut.

En juin 2013, la CSTIT a embauché un traducteur-coordonnateur des langues officielles ayant pour rôle d'offrir et de coordonner des services en français. Cette personne s'occupe aussi de coordonner et de compiler les rapports de la CSTIT sur les langues officielles (conformément à la *Loi sur les langues officielles*), d'assurer la liaison avec le Secrétariat aux affaires francophones et de prodiguer des conseils sur la prestation de services en français.

Pour assurer la prestation de services en français, la CSTIT emploie des travailleurs bilingues. Cette prestation comprend la traduction de documents publics, dont des formulaires, des affiches, un rapport annuel, un guide des taux et des manuels de programmes; ces services ont aussi pris la forme d'une facilitation linguistique (par téléphone et pendant des rencontres).

En tenant compte des TNO et du Nunavut, la CSTIT a traduit 390 documents de l'anglais au français et 394 documents du français à l'anglais pour servir des clients dans la langue de leur choix. Ces documents comprenaient des lettres, des rapports médicaux, des rapports, des formulaires de réclamation et des courriels. La CSTIT a traduit un total de 117 494 mots vers le français ou l'anglais pour les TNO en 2013-2014.

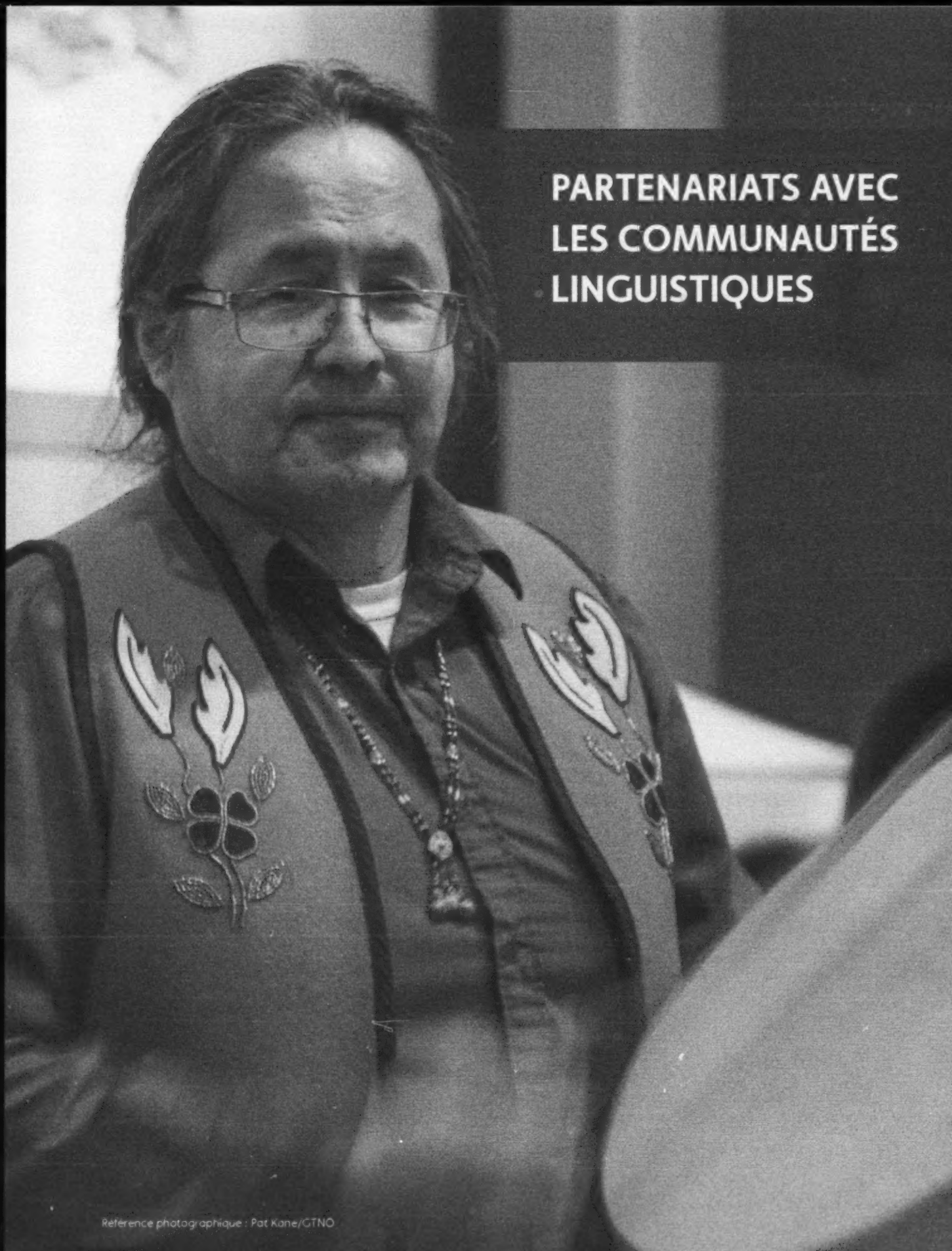

PARTENARIATS AVEC LES COMMUNAUTÉS LINGUISTIQUES

Référence photographique : Pat Kane/GTNO

Articles promotionnels en langue crie de la Nation des Métis des TNO.

Le GTNO est convaincu que le maintien de l'usage des langues officielles et leur valorisation relève des communautés linguistiques, de l'Assemblée législative et du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Suivant ce principe, le GTNO a formulé des stratégies pour soutenir les langues officielles en travaillant en partenariat avec d'autres personnes ou groupes sur des intérêts communs ainsi qu'en partageant de l'information et des réalisations avec eux.

PROGRAMME SUR LES COMMUNAUTÉS LINGUISTIQUES AUTOCHTONES

Le Programme sur les communautés linguistiques autochtones a pour objectif d'aider les communautés de langues autochtones à pouvoir acquérir, maintenir et revitaliser leurs langues.

Au cours des dernières années, le GTNO a conclu des accords de contribution annuels avec des organismes autochtones régionaux, ou leurs représentants, issus de groupes de langue officielle autochtone. Le financement octroyé repose sur l'élaboration, la mise en œuvre et la révision de plans d'aménagement linguistique stratégiques, ainsi que sur les propositions reçues des communautés membres sur le plan des langues. Cette approche a permis aux organisations autochtones de gérer le programme de financement linguistique et d'en être responsables.

Voici quelques-unes des principales activités liées aux langues autochtones qui ont été financées en 2013-2014 :

- L'expert-conseil en langue inuvialuktun travaille avec les aînés, les jeunes et Thornton Media pour faire enregistrer sur des applications linguistiques une liste de mots, d'expressions et de phrases en dialecte siglitun.
- L'Institut social et culturel gwich'in a publié un calendrier présentant des aînés de différentes collectivités. L'information fournie a été enregistrée et documentée pour consultation future.
- Le Conseil des Dénés du Sahtu a offert des activités culturelles aux jeunes et aux aînés de la région du Sahtu, les invitant à s'exprimer dans le cadre d'activités sur le terrain.
- Dans la région du Dehcho, des activités culturelles ont été offertes afin d'encourager la revitalisation et la promotion de l'esclave du Sud.
- Les Tłı̨chǫ encouragent l'utilisation de leur langue à la maison; pour ce faire, ils ont notamment célébré la Journée nationale des Autochtones, la Semaine de l'alphabétisation et le Mois des langues autochtones. Un atelier sur la terminologie tłı̨chǫ a été organisé par le bureau régional et le bureau de Yellowknife. Parmi les participants, il y avait des traducteurs et interprètes, des aînés, ainsi que des locuteurs du tłı̨chǫ qui sont reconnus comme des personnes-ressources pour cette langue.
- Des articles promotionnels en langue crie de la Nation des Métis des TNO ont été distribués dans les écoles ainsi que lors de plusieurs événements : le Mois des langues autochtones, la Journée nationale des Autochtones (remise des prix), la fête du Canada, le pique-nique annuel au camping Pine Lake, le festival de musique Hay Days de Hay River, et les assemblées autochtones.

PROGRAMME D'ALPHABÉTISATION EN LANGUES AUTOCHTONES

Le Programme d'alphabétisation en langues autochtones offre une aide financière aux organisations communautaires pour élaborer et mettre en œuvre des projets locaux qui amélioreront l'alphabétisation et augmenteront la conscientisation sur l'importance de l'alphabétisation dans les langues autochtones locales.

Aux TNO, l'alphabétisation est liée à la langue, au contexte social et à l'identité culturelle. L'alphabétisation comprend notamment les concepts suivants : lire différents types d'imprimés, écrire, parler, écouter, ainsi que l'observation, la représentation visuelle, la numératie, l'utilisation de la technologie, la pensée critique et la résolution de problèmes.

Grâce au Programme d'alphabétisation en langues autochtones, des contributions sont offertes aux communautés de langues autochtones pour appuyer la protection, le maintien, l'amélioration et la revitalisation de leurs langues ainsi que pour leurs programmes communautaires d'alphabétisation. L'objet de cette initiative est d'élaborer des programmes d'alphabétisation communautaire et familiale ainsi que des ressources pour tous.

Voici quelques exemples de projets d'alphabétisation en langues autochtones financés en 2013-2014 :

- L'Inuvialuit Regional Corporation continue d'appuyer l'alphabétisation à Tuktoyaktuk; pour ce faire, elle finance un projet dans le cadre duquel quatre aînés se rendent dans les salles de classe pour enseigner l'inuvialuktun aux élèves en leur faisant découvrir leurs histoires et traditions.
- Des représentants gwich'in ont participé à une séance sur l'alphabétisation à Whitehorse afin de mieux pouvoir aider leurs collectivités à offrir des cours de langue gwich'in. Toute l'information recueillie lors de cette séance a été stockée dans une base de données de l'Institut social et culturel gwich'in.

L'aînée Lillian Elias aide à concevoir une application linguistique en compagnie de deux jeunes locuteurs de l'inuvialuktun.

- Le Conseil des Dénés du Sahtu continue d'appuyer les programmes d'alphabétisation à Fort Good Hope. Les résidents de cette collectivité ont reçu un exemplaire du dictionnaire déné, ce qui l eur permettra d'apprendre la langue. Ils ont aussi créé un profil Facebook pour leur collectivité.
- La Première Nation Deh Cho a appuyé la collectivité de Jean Marie River pour la tenue d'un atelier sur la terminologie en août 2013; cet atelier visait à s'assurer que les participants puissent bien orthographier les mots dénés et les prononcer à la manière des aînés. Parmi les participants, il y avait des élèves, un coordonnateur de l'alphabétisation communautaire, ainsi qu'un spécialiste de la langue.
- Un atelier de sensibilisation à la langue tłı̨chǫ a été tenu en compagnie d'aînés dans quatre collectivités tłı̨chǫ; l'atelier avait pour but d'échanger avec les jeunes sur la question de la perte d'une langue.
- Le gouvernement du territoire d'Akaitcho a aidé la Première Nation des Dénés Yellowknives à produire un livret d'hymnes en chipewyan, et la Première Nation Deninu K'ue à transcrire les histoires des aînés en chipewyan et en anglais.

- Le Programme sur la langue crie de la Nation des Métis des TNO a continué de favoriser l'alphabétisation dans les collectivités métisses par la publication d'annonces dans les journaux locaux, par la tenue d'un concours sur la langue à l'intention des lecteurs, par l'offre de leçons sur la langue dans les écoles maternelles et dans le cadre des programmes Bon départ à l'intention des Autochtones, et par la prestation de cours sur la langue crie au Collège Aurora.

PLANS RÉGIONAUX SUR LES LANGUES AUTOCHTONES

En février 2014, le MÉCF a invité tous les gouvernements régionaux de langues autochtones à discuter de leurs partenariats futurs pour la revitalisation des langues autochtones dans chacune des régions. Depuis le 1er avril 2014, les gouvernements autochtones régionaux assument désormais la pleine responsabilité du dossier de la revitalisation de leurs langues, et ils reçoivent un financement complet à cet égard. La transition s'est faite sans trop de heurts, et tous les gouvernements travaillent avec ardeur pour mettre en œuvre leurs plans linguistiques.

RADIODIFFUSION ET TÉLÉDIFFUSION DANS LES LANGUES AUTOCHTONES

Les organisations autochtones de radiotélédiffusion reçoivent diverses contributions pour la production et la diffusion de communiqués ou d'émissions de radio et de télévision dans les langues autochtones des TNO. Ce financement est accordé en fonction des besoins démontrés par ces entités et selon la disponibilité des ressources octroyées par l'Assemblée législative. Le plafond de ces contributions est fixé d'après les sommes allouées dans l'*Accord de coopération Canada-TNO relatif au français et aux langues autochtones*.

La Société des communications autochtones (SCA) et la Société des communications inuvialuit (SCI) reçoivent du financement chaque année.

La SCA, appuyée par un financement du MÉCF, a embauché un rédacteur qui l'aidera à préparer et à soumettre une demande de financement au GTNO; ce financement viendrait répondre à des besoins prioritaires de la SCA et lui permettrait non seulement de rester solvable, mais aussi de continuer à diffuser des émissions. En partenariat avec le MSSS, la station CKLB a commencé à diffuser une nouvelle série radiophonique axée sur les jeunes. Personne ne s'attendait à ce que cette émission connaisse un succès aussi retentissant, et sa popularité est grande autant chez les jeunes que chez les moins jeunes. Les émissions en langues autochtones conçues par la SCA continuent de bénéficier du même temps d'antenne, et le pourcentage de contenu autochtone diffusé quotidiennement demeure le même. L'annonceuse en langue gwich'in de la SCA a continué de perfectionner son art et s'est familiarisée de plus en plus avec l'équipement et les multiples mises à jour logicielles. La SCA a tenu plusieurs réunions de suivi avec le MÉCF afin de discuter d'éventuels projets vidéo pour Productions SCA (NCS Productions), projets qui la verraient travailler sur des créations dans une toute nouvelle sphère de ce média. À la suite de ces réunions, le MÉCF a décidé d'octroyer à la SCA du financement pour l'achat de logiciels d'animation et d'équipement connexe, ainsi que pour offrir des formations sur leur utilisation.

L'exercice 2013-2014 a marqué une transition positive pour la SCI. La Société a embauché un nouveau directeur général en mai 2013 en plus d'un rédacteur en chef chevronné pour le magazine *Tusaayaksat*, et elle a continué d'offrir un programme annuel de formations et de stages afin de développer la capacité de production inuvialuit locale.

Dans le domaine de la production télévisuelle, la SCI a produit en 2013-2014 une série de 6 épisodes d'une demi-heure pour le Réseau

de télévision des peuples autochtones (RTPA). Intitulée *Unipkaaqtuq* (« Raconter une légende »), cette série documentaire présente des éléments précis de l'histoire et de l'expérience inuvialuites. Cette série a été tournée en inuvialuktun et en anglais. De plus, la SCI a produit pour le RTPA un total de 5 nouveaux épisodes d'une demi-heure en HD pour la série *Suanngan*, qui existe depuis longtemps et qui porte sur la vie inuvialuite. Ces épisodes ont été produits en inuvialuktun avec sous-titres anglais.

La publication de *Tusaayaksat*, un magazine d'information trimestriel sur la culture, les collectivités, les peuples et les événements inuvialuits, a été menée à bien. Les articles de fond ont traité notamment de la préservation de la langue inuvialuktun. Tous les numéros ont été traduits, publiés et livrés. La SCI a commencé à explorer des options en ligne pour bonifier le magazine et accroître sa portée non seulement en tant qu'outil informatif produit par et pour des Inuvialuits, mais aussi en tant qu'outil éducatif d'intérêt général.

La SCI a également été active sur les médias sociaux, notamment avec des blogues, Facebook et un canal YouTube. Ce travail a été effectué pour rendre les émissions plus accessibles à l'auditoire inuvialuit local, faciliter la réception de commentaires de la part des membres des collectivités, ainsi que susciter un intérêt au sein des TNO et de la Région désignée des Inuvialuits.

Programme de subvention en radiotélévision communautaire

Ce programme a été mis sur pied afin d'offrir des fonds pour l'exploitation de stations de radio communautaires aux TNO. Le plafond annuel des subventions versées à une organisation de radiodiffusion communautaire a été fixé à 6 000 $. Bon nombre de ces stations de radio communautaires diffusent une programmation entièrement ou partiellement en langues autochtones.

Cette année, les collectivités suivantes ont reçu du financement dans le cadre du programme :

- Déljne (Fort Franklin Radio Society)
- Aklavik (hameau d'Aklavik)
- Fort McPherson (Fort McPherson Radio Society)
- Fort Providence (Zhatıe Kų̀ę Radio Society)
- Behchokǫ̀ (Centre d'amitié Rae Edzo)
- Yellowknife (Radio Taïga)
- Łutselk'e (Denesuline Radio Society)

MOIS DES LANGUES AUTOCHTONES

Le Mois des langues autochtones représente une occasion de plus de célébrer la richesse des langues et des cultures des TNO. Il s'agit d'une occasion toute désignée d'inviter la population à découvrir et à parler fièrement nos neuf langues autochtones. L'usage des langues autochtones est essentiel pour assurer la survie de celles-ci. C'est pourquoi tous sont invités à célébrer les langues et cultures autochtones tout au long du mois de mars.

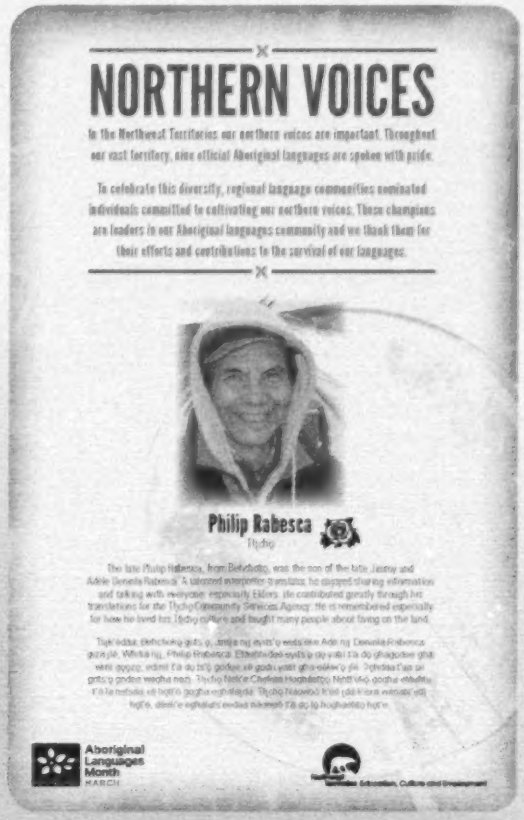

Cette année, le MÉCF a souligné le Mois des langues autochtones en distribuant des articles promotionnels dans les collectivités et les écoles; il a aussi, en collaboration avec la station CKLB, organisé un concours au terme duquel il a remis des tablettes iPad mini.

Dans le cadre du Mois des langues autochtones de 2014, le Secrétariat des langues autochtones du MÉCF a invité les communautés de langues autochtones à participer à la campagne Northern Voices. Grâce à cette campagne, une personne par groupe linguistique a été reconnue pour son travail à l'égard du maintien, de la promotion et de la revitalisation des langues autochtones aux TNO. Les participants ont été mis en vedette dans des publicités imprimées.

PLAN SUR LES LANGUES AUTOCHTONES : UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Le *Plan sur les langues autochtones : une responsabilité partagée* est un document stratégique du GTNO basé sur les contributions de nombreux habitants du Nord. Le document décrit, dans les grandes lignes, comment travailler ensemble pour soutenir l'usage des langues autochtones; il prévoit à cette fin une série de mesures et de stratégies de soutien. Plusieurs de ces mesures sont déjà mises en application ou sont en voie de l'être. Voici une liste de mesures, réparties par stratégie, qui ont été entreprises en 2013-2014 :

Stratégie nº 1 : Collaborer pour renforcer les langues autochtones

- Les gouvernements autochtones régionaux ont terminé les plans de mise en œuvre de leurs plans régionaux quinquennaux sur les langues autochtones.
- Le MÉCF a rencontré les gouvernements autochtones régionaux pour convenir d'une nouvelle approche à l'égard des langues autochtones; cette approche, qui vise à procurer aux gouvernements autochtones régionaux un financement accru et une plus grande responsabilité directe quant à la revitalisation des langues, a été acceptée par l'ensemble des gouvernements autochtones régionaux en vue d'une entrée en vigueur en avril 2014.

Stratégie nº 2 : Offrir de l'enseignement et de la formation en langues autochtones

- L'examen de la *Directive sur l'éducation dans une langue autochtone et basée sur la culture* a été finalisé et sera considéré comme faisant partie de l'Initiative de réforme en éducation.
- Le MÉCF a continué d'offrir de la formation professionnelle aux langagiers communautaires par l'intermédiaire de l'Institut des langues autochtones.
- Grâce à une contribution financière, le MÉCF a continué d'appuyer l'élaboration de ressources linguistiques autochtones.

Stratégie nº 3 : Améliorer le soutien organisationnel relativement aux activités linguistiques

- En collaboration avec les gouvernements autochtones et d'autres intervenants, le MÉCF a poursuivi l'exécution du plan de mise en œuvre relatif au Secrétariat des langues autochtones.
- Les activités de la phase II ont été entamées en vue de l'établissement d'un Secrétariat des langues autochtones.

Stratégie nº 4 : Utiliser les technologies pour soutenir l'atteinte des buts

- On a continué à soutenir le développement de matériel en appui à l'enseignement à domicile des langues autochtones.
- Grâce à une contribution financière octroyée aux communautés de langues autochtones, on a soutenu l'innovation dans l'utilisation de technologies visant à soutenir l'usage des langues autochtones.
- Le MÉCF a installé des claviers et des polices de caractères correspondant aux langues officielles sur les ordinateurs des employés du GTNO.

Stratégie n° 5 : Établir un plan d'aménagement linguistique et de mesure de la réussite

- Le MÉCF a commencé à dresser un plan de contrôle, d'évaluation et de responsabilisation, lequel sera terminé au début de l'année 2015.

SECRÉTARIAT DES LANGUES AUTOCHTONES

Le GTNO a mis sur pied un Secrétariat des langues autochtones (SLA) qui a élaboré des plans régionaux concrets et exhaustifs pour favoriser la revitalisation des langues autochtones et améliorer la prestation des services gouvernementaux dans ces langues.

Le MÉCF a adopté une approche en deux temps pour mettre sur pied le Secrétariat :

- La phase I a été axée sur la création du Secrétariat des langues autochtones grâce à la centralisation des fonds associés à la question des langues autochtones, et ce, dans le but de consolider la responsabilisation, la capacité interne et l'intégration des programmes et services.
- La phase II a essentiellement porté sur le renforcement des capacités communautaires et la prestation de services gouvernementaux dans les langues autochtones en privilégiant l'établissement de partenariats avec les gouvernements autochtones des régions, la planification des affaires courantes et la coordination entre les gouvernements et les autres intervenants.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN RESSOURCES HUMAINES EN MATIÈRE DE LANGUES OFFICIELLES

Aux TNO, le renforcement des capacités en ressources humaines en matière de langues officielles autochtones se concentre sur l'éducation et la formation de spécialistes des langues autochtones dans le domaine de la revitalisation.

Étudiants, personnel et enseignants du programme de certificat en revitalisation des langues autochtones offert par l'Institut des langues autochtones (décembre 2013)

Depuis 2009, en partenariat avec le département de linguistique de l'Université de Victoria, le MÉCF décerne un certificat en revitalisation des langues autochtones par l'entremise de l'Institut des langues autochtones. Cet institut réunit divers formateurs et personnes-ressources du domaine des langues à l'échelle locale. Ces intervenants sont chargés de transmettre les connaissances et les stratégies pratiques nécessaires aux participants des communautés linguistiques autochtones des TNO préoccupés par le recul ou le degré de revitalisation des langues autochtones.

La première cohorte a été accueillie en 2010. Depuis, 14 étudiants ont obtenu un certificat en revitalisation des langues autochtones, tandis que 11 autres ont terminé le programme et recevront sous peu leur diplôme de l'Université de Victoria. En outre, 6 des 14 diplômés ont poursuivi avec la maîtrise en revitalisation des langues indigènes. Ces derniers ont terminé leurs cours et en sont à terminer leur projet de recherche en vue d'obtenir leur diplôme.

CULTURE ET PATRIMOINE

Service de toponymie

Les activités n'ont pas manqué au sein du Service de toponymie au cours de l'exercice financier 2013-2014. Le ministre a ainsi approuvé 414 noms géographiques traditionnels en gwich'in en vertu de la Politique n° 71.09 sur les toponymes et les noms de collectivités des TNO.

Point de vue de Shildii (qui signifie « s'asseoir » ou « s'asseoir sous un choc ») sur la rivière Peel.

Ces dénominations sont officiellement entrées en vigueur le 21 juin 2013, pour souligner la Journée nationale des Autochtones.

L'agent des sites culturels a poursuivi son analyse des 483 noms géographiques en chipewyan proposés par la Première Nation dénée de Łutselk'e en vue d'une reconnaissance officielle. Les gouvernements autochtones ont été invités à se prononcer sur l'éventuelle approbation de plus de 39 noms géographiques traditionnels en langue esclave.

Par ailleurs, le processus de consultation pour l'ajout de quatre noms traditionnels à la dénomination du fleuve Mackenzie s'est poursuivi. Au terme des consultations, ce fleuve aurait donc des dénominations en anglais, en français, en gwich'in, en inuvialuktun, en michif et en langue esclave. L'officialisation des noms traditionnels associés à ce cours d'eau consoliderait l'identité nordique et ses multiples visages en faisant en sorte que les habitants du Nord sachent les différents noms traditionnels officiellement reconnus de l'embouchure du fleuve jusqu'à sa source.

La page Web du programme des sites culturels sur le site du Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles comprend maintenant les noms officiels des collectivités des Territoires du Nord-Ouest.

Contribution aux programmes culturels dans les collectivités et soutien à la promotion des langues autochtones

La Division de la culture et du patrimoine du MÉCF contribue financièrement aux projets promouvant et encourageant l'utilisation, la protection et la promotion des langues autochtones des Territoires du Nord-Ouest. La contribution de financement aux programmes culturels et aux langues autochtones a subventionné les projets culturels et linguistiques suivants en 2013-2014 :

- La Première Nation Łíídlı̨ Kų̨ę a tenu, en partenariat avec la Thomas Simpson School, un camp culturel d'automne pour les jeunes au North Nahanni Naturalist Lodge au lac Cli.
- Le Centre d'amitié Dehcho de Fort Simpson a élaboré du matériel audiovisuel linguistique et éducatif pour le site Web du Dene K'ę̨ę Gúdeh Dene Zhatie (en esclave du Sud) et l'application correspondante, en mettant un accent particulier sur la participation et la mobilisation des jeunes.
- L'Institut social et culturel gwich'in a bonifié son site Web par l'ajout de cartes en ligne interactives présentant des noms de lieux traditionnels en gwich'in.
- L'Office des ressources renouvelables des Gwich'in a réuni des connaissances traditionnelles, des témoignages oraux et des histoires gwich'in sur des espèces en péril.
- Le programme culturel Chekoa de la Première Nation des Dénés Yellowknives permet aux jeunes d'apprendre des compétences traditionnelles en couture (confection de vêtements et d'accessoires traditionnels) ainsi que des jeux de mains, des jeux dénés et des contes traditionnels, en plus de suivre des cours de langue dénée.

Service des archives des TNO

Le Service des archives des TNO a numérisé aux fins de conservation plus de 200 heures d'enregistrements audio réalisés dans les années 1980 par l'ethnomusicologue Nicole Beaudry dans les collectivités dénées de Dél̨ı̨ne, Tulít'a et Fort Good Hope. Ces enregistrements d'une valeur inestimable contiennent notamment des chants traditionnels, des histoires et des entrevues avec des aînés des collectivités du Sahtu.

Le Service d'archives des TNO a produit un calendrier pour commémorer les Jeux d'hiver de l'Arctique. Ce calendrier présente chaque mois une langue officielle différente accompagnée d'une photo illustrant les traditions sportives et athlétiques des gens du Nord.

Le Service des archives des TNO a produit et distribué un carnet de cartes postales bilingues (anglais et français) présentant une série de photographies d'archives mettant en valeur le fleuve Mackenzie (Deh Cho) et l'importance de ce cours d'eau pour les habitants de la vallée du Mackenzie.

« L'avion », un sport traditionnel nordique des Jeux d'hiver de l'Arctique (1984).

Dora Nitsiza, une aînée tłı̨chǫ, avec les moniteurs de langues et de cultures autochtones Archie et Rita Wetrade, au camp d'été scientifique et culturel sur la toundra.

Lucy Ann Yakeleya traduit des histoires racontées par des aînés dénés du Sahtu. Ces histoires aident à développer la terminologie en esclave du Nord pour les objets de collection du musée.

En compagnie de Joanne Bird, conservatrice, Camilla Tutcho et Maurice Mendo, deux aînés du Sahtu, parlent des mocassins et racontent des histoires liées à cet objet en esclave du Nord.

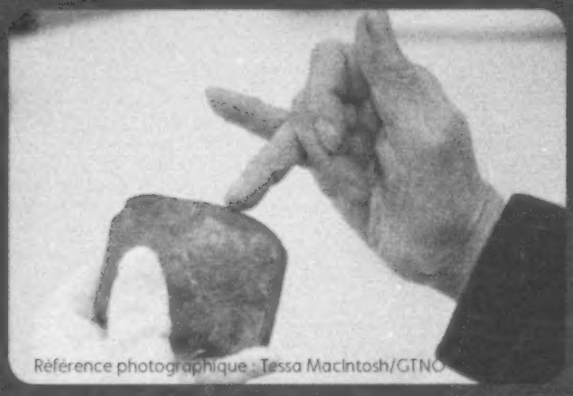

Des aînés dénés du Sahtu expliquent comment les outils traditionnels sont fabriqués et utilisés.

Naxe Godi T'á Łeots'ede (atelier *Partageons notre histoire*), tenu au musée. Deux participants : Vicky Orlias et Richard Andrew.

Le personnel d'animation du musée a offert des programmes d'éducation et des services aux visiteurs en français. De nouveaux programmes scolaires ont été offerts en français : *L'histoire de Yellowknife, Adaptations animales, Traces d'animaux nordiques* et *Spectacles de marionnettes (contes traditionnels)*. Quatre nouvelles trousses pédagogiques bilingues ont aussi été mises au point pour la prématernelle.

Les programmes d'interprétation offerts en été comprenaient des extraits de documentaires en français, des visites de musées et d'autres activités de camp de jour.

Naxe Godi T'á Łeots'ede (atelier *Partageons notre histoire*), tenu au musée. Deux participants : Vicky Orlias et Richard Andrew.

George Tatsiechele, moniteur de langues et de cultures dénées, montre des mots à des élèves participant au camp sur le sirop de bouleau, près de Dettah.

Photo : Archives des TNO/Ministère canadien de l'Intérieur/G-1989-006 : 0022

Une embarcation recouverte d'une peau d'animal est attachée à la rive du fleuve Mackenzie près de Tulita (Fort Norman), vers 1920.

Programmes éducatifs et de diffusion externe du musée

Le Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles (CPSPG) a offert des programmes scolaires et de sensibilisation du public à plus de 2 700 personnes. Environ 350 élèves ont aussi pris part à un programme intégrant l'apprentissage de la langue et de la culture tłı̨chǫ à celle des techniques de récolte de sève de bouleau. Les cours de langue et de culture tłı̨chǫ ont fait partie des activités proposées au camp d'été scientifique et culturel sur la toundra du GTNO qui s'est tenu au lac Daring en juillet 2013.

Des programmes de langues et de cultures en esclave du Sud ont été donnés par Jerry Antoine, aide-enseignant spécialiste du patrimoine au CPSPG et pendant la conférence régionale des jeunes leaders du Mackenzie qui a eu lieu à Fort Simpson.

En novembre 2013, le CPSPG a organisé un atelier de deux jours intitulé *Partageons notre histoire*. Cet atelier a réuni du personnel du musée, des étudiants, des enseignants et des aînés de la région du Sahtu, aux TNO. Les participants provenaient de Tulita, de Fort Good Hope, de Dél̨ı̨nę et de Colville Lake. Ils ont examiné divers objets de collection du musée et déterminé leur appellation en langue esclave. Un livre mettant en lumière le travail accompli pendant l'atelier a été produit et envoyé aux écoles du Sahtu.

Man carrying a loaded backpack in the barrens

(Homme chargé d'un sac à dos, dans les landes nordiques.)

JB Catholique packing gear up Pike's Portage, the first part of which is seven kilometres uphill

(J.-B. Catholique entame la première étape du portage de Pike, une montée de 7 km.)

Vignette tirée de l'exposition Thaidene Nene, terre de nos ancêtres

Visite au musée d'aînés de la Première Nation des Dénés Yellowknives, en compagnie d'interprètes

Fred Sangris examine une superbe couverture pour chien confectionnée par sa mère

Le CPSPG accueille depuis février 2014 une exposition itinérante bilingue intitulée *Le Canada au fil des eaux*.

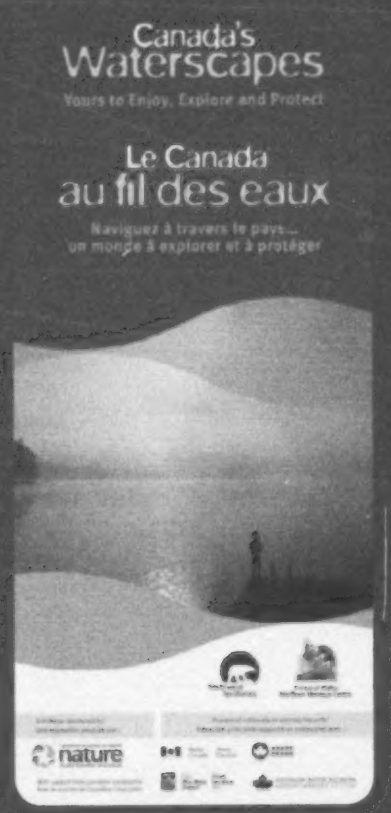

Expositions

Le CPSPG fait preuve d'uniformité en matière de choix de langues officielles des TNO destinées aux expositions de musée et aux renseignements destinés aux visiteurs. Lors de la sélection de la langue officielle à utiliser, l'affiliation culturelle des objets exposés est prise en considération, de même que le groupe culturel représenté.

Dans le cadre du processus de renouvellement des expositions, de nouvelles langues autochtones ont été intégrées aux dioramas du musée. Les éléments d'histoire présentés ont été déterminés en concertation avec des aînés et des gens de Łutselk'e. Des enregistrements en chipewyan ont aussi été pris pour l'exposition Thaidene Nene, terre de nos ancêtres, qui présente des cartes de sentiers et des noms de lieux en chipewyan importants pour les Łutselk'e Dënesųłiné.

En juin 2013, le CPSPG et l'Institut social et culturel gwich'in ont créé une exposition sur les noms de lieux traditionnels en gwich'in. Cette exposition a été dévoilée à l'occasion de la Journée nationale des Autochtones pour célébrer la reconnaissance officielle de plus de 400 noms de lieux traditionnels en gwich'in dans la Région désignée des Gwich'in, aux TNO. L'exposition comprend une carte montrant les lieux avec leur nom en gwich'in, ainsi que des exemples de la manière dont certains toponymes ont évolué.

Le CPSPG s'est associé à la Première Nation des Dénés Yellowknives (PNDY) pour préparer une nouvelle exposition sur l'histoire, la langue et la culture des Dénés Yellowknives. Un conservateur du patrimoine de la PNDY mène des entrevues avec des aînés et des conseillers culturels, entrevues qui sont ensuite traduites par le Goyatiko Language Centre. Celles-ci serviront de point de départ à la narration qui sera élaborée pour l'exposition. Des aînés dénés Yellowknives ont aussi visité le musée pour y observer des objets de la PNDY se trouvant dans la collection. Avec le soutien d'un interprète, ils expliquent l'origine, le vocabulaire et l'usage de ces objets.

SOUTIEN ENVERS LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE

Le centre de services du MÉCF du Slave Nord a établi un contrat de 187 000 $ avec le CDÉTNO pour la prise en charge des activités du Centre de perfectionnement professionnel de Yellowknife. Ce centre offre à la population des services bilingues en recherche d'emploi et planification de carrière (aide à la rédaction de CV et de lettres de présentation, soutien à la recherche d'emploi, services-conseils en orientation, etc.). Le centre donne aussi accès à un téléphone, un télécopieur, des photocopieurs, des ordinateurs branchés sur Internet et un babillard d'emplois. Le CDÉTNO offre aussi des services d'aide à l'emploi directement en français à la population francophone de Yellowknife. Ces services comprennent l'établissement de stratégies de recherche d'emploi, la rédaction et la traduction de curriculums vitæ, l'offre de renseignements sur les perspectives d'emploi et sur le travail autonome, les aiguillages vers le Collège nordique francophone, ainsi que la prestation de divers ateliers relatifs aux compétences professionnelles et la tenue d'un café de l'emploi.

Le centre de services du MÉCF du Slave Sud a établi un contrat de 15 000 $ avec le CDÉTNO pour l'offre de services complémentaires dans le domaine de l'emploi (offre de services complets, confidentiels et de grande qualité destinés à la communauté francophone de la région du Slave Sud). Le CDÉTNO peut ainsi offrir des services de recrutement et d'employabilité afin d'améliorer le maintien de l'effectif dans les collectivités du Slave Sud (services d'orientation en choix de carrière, ateliers sur les perspectives d'emploi, services de soutien à la recherche d'emploi, aide à l'intégration sur le marché du travail, webinaires diffusant des occasions d'emploi, partenariats avec Hay River et Fort Smith, etc.). Le CDÉTNO a également mené une campagne vraiment fructueuse dans les médias sociaux pour la Semaine nationale de l'orientation sur sa page Facebook : 356 personnes ont suivi les messages de cette campagne.

CONSULTATION DE LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE

Au cours de l'automne et de l'hiver 2013-2014, le Secrétariat aux affaires francophones et la Fédération franco-ténoise se sont associés pour mener des consultations auprès de la communauté francophone des TNO par rapport au *Plan stratégique sur les communications et les services en français* du GTNO et sonder les priorités des francophones concernant la mise en œuvre de ce plan.

Quatre réunions de consultation ont eu lieu : une dans chacune des collectivités visées par une demande importante (Yellowknife, Fort Smith, Inuvik et Hay River). Ces consultations ont été fort positives et productives. Les francophones ont apprécié cette occasion de s'exprimer et de discuter des priorités en échangeant avec le GTNO sur les éléments qui mériteraient d'être améliorés à court, moyen et long terme.

Consultation auprès de la communauté francophone de Yellowknife, en février 2014.

PLAN STRATÉGIQUE SUR LES COMMUNICATIONS ET LES SERVICES EN FRANÇAIS

Le *Plan stratégique sur les communications et les services en français* du GTNO a été approuvé en 2012. Le GTNO s'est ensuite attelé en 2013 à la mise à jour du *Règlement sur les institutions gouvernementales* connexe à la *Loi sur les langues officielles* des TNO, afin de nommer clairement tous les ministères gouvernementaux, conseils, agences, commissions, corporations et autres organes du gouvernement auxquels la *Loi sur les langues officielles* s'applique. Le *Règlement sur les institutions gouvernementales* établit en outre des critères pour définir ce qui constitue une demande importante de services en français. Ces nouveautés entreront en vigueur le 1er avril 2014. Il a été établi que la demande de services en français était importante à Fort Smith, Hay River, Inuvik et Yellowknife.

En 2013, après avoir consulté la Fédération franco-ténoise, le GTNO a mis la dernière main aux *Normes du GTNO sur les communications et les services en français* qui aideront les ministères et les autres organisations désignées dans le *Règlement sur les institutions gouvernementales* à répondre aux attentes minimales en offrant un service uniformisé dans l'ensemble de la fonction publique.

Afin de mettre en œuvre le Plan stratégique, les ministères et institutions du GTNO ciblés dans le *Règlement sur les institutions gouvernementales* ont élaboré des plans de fonctionnement qui expliqueront comment les services en français seront fournis. En 2013-2014, la plupart des ministères du GTNO avaient fini d'élaborer leur plan quinquennal. D'ici la fin de l'exercice 2014-2015, tous les ministères auront exécuté leur plan de fonctionnement relatif aux services en français.

CONSEIL DES LANGUES OFFICIELLES ET CONSEIL DE REVITALISATION DES LANGUES AUTOCHTONES

Le Conseil des langues officielles, dont les membres représentent chacune des onze langues officielles des TNO, conseille le ministre responsable des langues officielles sur des questions liées à l'administration et à la prestation des services par le GTNO. Le Conseil de revitalisation des langues autochtones, dont les membres représentent les neuf langues officielles autochtones, conseille le ministre sur des questions liées aux programmes et aux initiatives de préservation, de promotion et de revitalisation des langues autochtones.

Depuis 2006, la Fédération franco-ténoise, l'organisation attitrée à la communauté francophone en vertu du *Règlement sur le Conseil des langues officielles*, refuse de déléguer un membre au Conseil des langues officielles.

À l'heure actuelle, il n'y a aucune organisation active représentant la communauté de langue inuktitut aux TNO. Le mandat de la plupart des membres des deux conseils prend fin en septembre 2014. Avec la réorganisation du Secrétariat des langues autochtones, les conseils n'ont pas encore été en mesure de se réunir et de nommer de nouveaux membres.

Dans le cadre de son examen de *la Loi sur les langues officielles*, le Comité permanent des opérations gouvernementales a recommandé la fusion des deux conseils. Cependant, d'ici à ce que des modifications soient adoptées et entrent en vigueur, les deux conseils devront coexister, conformément à la *Loi*.

Le Secrétariat des langues autochtones, qui relève du MÉCF, fournit un soutien administratif aux conseils, principalement pour l'organisation des réunions, la préparation de la correspondance, la rédaction des procès-verbaux et les préparatifs de déplacement.

If you would like this information in another official language, call us.

Anglais

Si vous voulez ces informations en français, contactez-nous.

Français

Kīspin ki nitawihtīn ē nīhīyawihk ōma ācimōwin, tipwāsinān.

Cri

TŁĮCHǪ YATI K'ĘĘ. DI WEGODI NEWǪ DÈ, GOTS'O GONEDE.

Tłı̨chǫ

ʔERIHTŁ'ÍS DĘNE SÚŁINÉ YATI T'A HUTS'ELKÈR
XA BEYÁYATI THEʔĄ ʔAT'E, NUWE TS'ĚN YÓŁTI.

Chipewyan

EDI GONDI DEHGÁH GOT'ĮE ZHATĮE K'ĘĘ EDATŁ'ÉH
ENAHDDHĘ NIDE NAXETS'Ę EDAHŁÍ

Esclave du Sud

K'ÁHSHÓ GOT'ĮNE XƏDǾ K'É HEDERI
ʔEDĮHTL'É YERINIWĘ NÍDÉ DÚLE.

Esclave du Nord

Jii gwandak izhii ginjìk vat'atr'ijąhch'uu zhit
yinohthan jì', diits'àt ginohkhìi.

Gwich'in

UVANITTUAQ ILITCHURISUKUPKU INUVIALUKTUN, QUQUAQLUTA.

Inuvialuktun

ᑕᕐᔪᐊ ᑎᑎᖅᑲᓪᓕ ᐱᓕᒪᔨᐱᓪᓕ ᐃᓄᖅᑎᑐᓴᕐᓯᒪᓂᖅ,
ᐅᓪᓚᑎᖅᓄᓪ ᐅᖅᑲᓕᕐᓇᖅᑐᑎᓪᓕ

Inuktitut

Hapkua titiqqat pijumagupkit Inuinnaqtun, uvaptinnut hivajarlutit.

Inuinnaqtun

Secrétariat des langues autochtones : 867-920-6484
Secrétariat aux affaires francophones : 867-920-3107

ANNEXE 1

Dépenses des programmes de langues officielles du GTNO – Langues autochtones (2013-2014)

	Financement fédéral		Financement du GTNO	
	Budget	Réel	Budget	Réel
Terminologie autochtone	110 000	109 999		
Enseignement et apprentissage	450 000	450 000		
Programmation radio et télévision en langues autochtones	200 000	200 000	222 000	212 000
Toponymie (Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles)	15 000	15 000		
Langues et cultures autochtones	200 000	200 000		
Contributions communautaires	925 000	911 700	443 000	930 805
Projets liés aux langues autochtones			338 000	350 000
Initiative d'acquisition linguistique			143 000	
Foyers linguistiques – Petite enfance			972 000	971 575
Programme d'alphabétisation en langues autochtones			300 000	300 000
Division des services linguistiques – Administration			372 000	406 878
Culture et patrimoine			157 000	17 000
Conseil des langues officielles			125 000	26 855
Initiatives stratégiques sur les langues autochtones			778 000	359 989
Contribution de base pour l'enseignement des langues et des cultures autochtones Financement aux écoles			8 850 000	8 392 584
Financement total pour les langues autochtones	1 900 000 $	1 886 699 $	12 700 000 $	11 967 686 $

ANNEXE 2

Dépenses des programmes de langues officielles du GTNO – Français (2013-2014)

	Financement fédéral	
	Budget	Dépenses
Éducation, Culture et Formation	949 000	915 266
Justice	460 000	489 142
Santé et Services sociaux	299 000	369 002
Environnement et Ressources naturelles	13 000	9 735
Affaires autochtones et Relations intergouvernementales	6 000	5 953
Exécutif	6 000	4 199
Finances	7 000	7 002
Ressources humaines	6 000	4 981
Industrie, Tourisme et Investissement	10 000	6 531
Assemblée législative	31 000	32 000
Affaires municipales et communautaires	12 000	7 165
Société d'habitation des TNO	14 000	11 809
Travaux publics et Services	70 000	42 990
Transports	20 000	19 878
Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs	3 000	33 000
Total – Accord de coopération Canada-TNO	1 900 000	1 958 653
Accord de coopération Canada-TNO relatif à l'éducation en langues minoritaires et à l'enseignement d'une langue seconde – enseignement en français	2 587 555	2 909 755
Total	**4 487 555 $**	**4 868 408 $**